

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DU RAFFINAGE ET DE LA PÉTROCHIMIE

Arkab présente sa stratégie

l'Algérie
aujourd'hui
Le Quotidien d'Information

L'Algérie Aujourd'hui - N°352 - Jeudi 16 février 2023 - 30 DA

DANS UNE ENQUÊTE DU CONSORTIUM FORBIDDEN STORIES

La collusion du Makhzen avec Israël mise à nu

Le Maroc est passé du lobbying à l'espionnage et du chantage à la voyoucratie
MARIANNE RÉVÈLE LES SECRETS DU COUPLE (FÂCHÉ) RABAT-PARIS



Autoroute Est-Ouest

**LE SYSTÈME DE PÉAGE
À L'ORDRE DU JOUR DU
GOUVERNEMENT**



4600 affaires traitées en 2022
contre 2838 en 2021

Cybercriminalité :
les chiffres en hausse

Retour des éléments de la
protection civile de Turquie

**Une mission difficile
et riche en émotions**

Coupe d'Algérie

**L'USMA
passe
à la trappe**

AUTOROUTE EST-OUEST

Le système de péage à l'ordre du jour du gouvernement

Les conditions de mise en service des stations de péage sur l'autoroute Est-Ouest et l'état d'avancement des grands projets inscrits dans le cadre du schéma directeur routier et autoroutier national (2005-2025) ont été à l'ordre du jour de la réunion du conseil du gouvernement, tenue hier, indique un communiqué officiel des services du premier ministre.

PAR R. AKLI

AINSI, est-il souligné dans ce communiqué, le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base a présenté, lors de cette réunion, une communication portant sur la situation des projets autoroutiers, leur état d'exécution et leur achèvement, ainsi que sur les conditions de mise en service des stations de péage sur l'autoroute Est-Ouest. Il est question en ce sens, précise la même source, de "l'exploitation économique de l'autoroute Est-Ouest, notamment par la mise en service des stations de péage sur cette infrastructure, ainsi que de la réalisation de 24 liaisons autoroutières permettant de relier les chefs-lieux de wilaya et les ports, totalisant environ 3249 km".

Dans ce sillage, est-il annoncé, "un plan d'urgence a été mis en place à l'effet d'identifier les priorités pour la relance des projets en souffrance selon une approche écono-

mique intégrée, permettant de mutualiser les efforts et les réalisations d'infrastructures de base au profit du développement économique et du bien-être du citoyen".

Un plan d'urgence pour la relance des projets en souffrance

Le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, convient-il de rappeler, avait assuré en décembre 2022, lors d'une séance plénière de l'APN, que des instructions avaient déjà été données à tous les acteurs concernés pour accélérer la levée des obstacles entravant les projets locaux en suspens dans ce secteur. Un secteur, qui faut-il le souligner, tient un rôle névralgique pour le désenclavement des populations, notamment dans certaines zones reculées, mais aussi dans l'activité économique et commerciale du pays, l'infrastructure routière et autoroutière nationale étant sou-



vent considérée comme l'une des principales entreprises du pays. Une entreprise qu'il faudra rentabiliser à terme, à travers des droits de péage, qui permettront surtout de mieux couvrir les besoins en financement des nécessaires travaux d'entretien et de développement du réseau routier national. A rappeler à cet égard que selon les échéances prévues par l'Algérienne des autoroutes, la mise en

service du système de paiement automatique des droits de péage en Algérie devra prendre effet sur l'autoroute Est-Ouest à partir du deuxième trimestre de l'année en cours. Un système qui devra être mis en place étape par étape et dont la grille des tarifs à appliquer reste encore à mettre au point, de sorte à être raisonnable pour l'ensemble des usagers de la route.

R. A.

LE MAKHZEN EST PASSÉ DU LOBBYING À L'ESPIONNAGE ET DU CHANTAGE À LA VOYOUCRATIE

Marianne révèle les secrets du couple (fâché) Rabat-Paris

PAR DJILALI B.

Fin de la noce entre Paris et Rabat ? Ou presque. La relation entre les deux capitales entrée dans une phase de glaciation depuis 2021 ressemble à celle finissante dans un couple en instance de divorce. Mais aucun des deux partenaires ne franchit le pas. C'est l'image qui ressort de la lecture du dossier de cette semaine du magazine Marianne sous le titre : Comment le Maroc nous tient. Point de départ, les soupçons de corruption d'eurodéputés - des élus sont mis en cause, un a été inculpé et écroué et la justice belge poursuit ses investigations - pour influencer sur les décisions du parlement européen qui d'ailleurs a adopté une résolution condamnant le royaume pour ses atteintes à la liberté d'expression et ses attaques contre les journalistes. L'enquête de Marianne révélera un activisme trop encombrant du Maroc qui est passé, pour avoir perdu l'efficacité de ses anciens réseaux, du lobbying à l'espionnage et l'infiltration. Les scandales se succèdent, du logiciel Pegasus utilisé par le Maroc pour écouter des responsables français, y compris le président Macron, le chantage par l'immigration clandestine, le trafic de

drogue et bien entendu la corruption des élus européens. Des responsables français pourraient figurer dans la liste. "Le Maroc déploie toutes les méthodes", révèle le magazine.

Des pratiques incessantes

Malgré le gel qui a frappé la ligne directe entre le roi Mohamed VI et le président Macron, le royaume n'a pas cessé ses pratiques. "Pourquoi, le Maroc est-il intouchable ?", se demande Marianne. Parce que, énumère la publication, "le Maroc est la porte d'entrée de l'immigration vers

l'Europe. Un phénomène qui inquiète et que le Maroc aidé financièrement par l'UE essaie de contenir ou de combattre." Elle l'a utilisé comme moyen de chantage contre l'Espagne. Il est la porte d'entrée de la résine de cannabis dont le royaume est premier producteur mondial. "Parce que ses ressortissants constituent une importante communauté en France." Elle est la deuxième après les Algériens. Les naturalisés et binationaux, 250.000 selon le magazine, sont aussi présents dans la sphère politique. "Parce que c'est un acteur majeur de l'islam de France". En effet, soutenu

par Rabat, les marocains sont présents dans toutes les instances dédiées à l'islam. Parce que, estiment les rédacteurs de Marianne "la coopération antiterroriste ne fonctionne pas mal". Même si le Maroc a été un grand pourvoyeur de terroristes depuis l'ère d'Al-Qaïda à l'Etat islamique en passant par le Mujao qui opérait au Sahel. "Il était logique qu'il coopère avec les services de sécurité français". Parce que, autre argument avancé par le magazine, "la donne est compliquée avec un troisième acteur, l'Algérie". Elle s'est compliquée davantage pour le Maroc depuis la rupture des relations diplomatiques. Et parce qu'un autre acteur, l'Espagne, est paralysé. Parce que, autre argument avancé par Marianne, "c'est un pays qui compte sur le continent africain, en étalant ses investissements dans le continent surtout dans la région francophone. Et enfin, est-il avancé pour justifier la mansuétude de Paris vis-à-vis des pratiques inamicales de Rabat, "parce que c'est une terre de villégiature pour les gens qui pèsent". Ces gens se recrutent dans le monde politique, les artistes, comédiens et chanteurs, écrivains et philosophes, la jet-set internationale... se retrouve à Marrakech.

En attendant les conclusions de l'enquête belge

Cependant, même du côté marocain, la perception de la France aurait changé selon le magazine. Parce que "la France de Macron ne regarde pas le royaume comme le partenaire privilégié". "Le partenaire à protéger", comme le faisait l'ancien président, le défunt Jacques Chirac. Car, aussi, le rapprochement Macron-Tebboune aurait déstabilisé le Makhzen. Surtout après les épisodes où les Marocains auraient essuyé quelques gifles diplomatiques : du coup de fil du roi au président Macron qui l'a laissé en attente, ou encore sa non-invitation à l'Elysée. Ou encore la fois où en marge d'une AG de l'ONU, le MAE français de l'époque, Le Drian, a refusé de recevoir Bourita alors que quelques instants auparavant il prenait un café avec Lamamra.

Le dossier est également truffé d'anecdotes et de témoignages sur les pratiques du royaume que Paris passe sous silence. Pour autant, le divorce n'est pas consommé. Le couple reste fâché. Depuis 2021. En attendant les conclusions de l'enquête belge.

D. B.



DANS UNE ENQUÊTE DU CONSORTIUM FORBIDDEN STORIES

La collusion du Makhzen avec Israël mise à nu

Après l'affaire d'espionnage au logiciel Pegasus, l'enquête sur les soupçons d'ingérence à BFMTV et qui a coûté son poste Rachid M'Barki apporte de nouvelles preuves de la collusion du régime du Makhzen avec les officines israéliennes, puisque le journaliste marocain a présenté des informations fournies par une agence de désinformation de l'entité sioniste.

L'ENQUÊTE du consortium Forbidden Stories a dévoilé hier que BFMTV a diffusé des informations fournies par une agence de désinformation israélienne... avec l'appui du journaliste d'origine marocaine Rachid M'Barki.

Oligarques russes, Qatar, Soudan, Cameroun, Sahara "marocain"... sont autant d'informations biaisées qui ont été diffusées à l'antenne sans validation de la rédaction en chef et au mépris de la ligne éditoriale de la chaîne d'information en continu. Rachid M'Barki présentait les journaux de la nuit sur la chaîne, entre minuit et 4h30 du matin. Il a été suspendu le 11 janvier 2023 par le directeur de la chaîne, Marc-Olivier Fogiel.

Le Polisario dans la ligne de mire

La direction du média lui reproche particulièrement la diffusion d'un sujet relatif à un forum économique entre le Maroc et l'Espagne organisé en juin 2022, et dans lequel le journaliste défend les thèses du Makhzen concernant le Sahara occidental occupé.

Dans une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux, Rachid M'Barki évoque la tenue de ce forum dans la ville occupée de Dakhla qu'il a présentée comme relevant du territoire marocain.

Selon le directeur général de BFM TV, Marc-Olivier Fogiel, le présentateur "s'arrangeait pour demander des images à la dernière minute" pour illustrer des brèves, "une fois que le rédacteur en chef était pris

sur une autre tranche et avait validé l'ensemble de son journal".

L'enquête publiée par les médias internationaux a révélé que la société israélienne a ainsi fourni des services au Maroc en publiant de fausses informations et des hashtags sur les plateformes de réseaux sociaux pour déformer la lutte du peuple sahraoui, le représentant du peuple sahraoui, le Polisario, et tenter de le lier au Hezbollah et à l'Iran.

Le cas du Kenya

Fait important aussi, l'enquête à laquelle ont participé des dizaines de journalistes a révélé que la société israélienne "Team Jorge" avait piraté le compte d'un conseiller de la présidence kényane sur la plateforme Telegram, et publié une fake-news portant la suspension des relations diplomatiques avec la RASD au lendemain de la visite du président sahraoui. Un fait qui avait nécessité une mise au point de Mombasa pour rétablir les faits appuyant le maintien de sa reconnaissance de la République sahraouie.

Parmi les exemples d'ingérence, les journalistes du consortium révèlent aussi que Rachid M'Barki a fait part en septembre 2022, images à l'appui, des difficultés que connaît l'industrie du yachting à Monaco après la mise en place des sanctions contre les oligarques russes. Une fois diffusée, la séquence a été isolée et diffusée massivement sur Twitter par la société israélienne afin de la rendre virale.



Rachid M'Barki, présentateur de BFM TV, lié à une vaste entreprise de désinformation pilotée par une officine sioniste

Ingérence dans une dizaine d'élections

L'enquête baptisée "Story Killers", coordonnée par le consortium Forbidden Stories, réunissant 100 journalistes de 30 médias internationaux, révèle ainsi que ces fausses informations sont l'œuvre d'une "officine spécialisée dans la désinformation" basée à Tel-Aviv, et dénommée "Team Jorge". Le consortium a révélé l'existence de "Team Jorge", une très discrète société israélienne qui revendique son ingérence dans plusieurs dizaines d'élections à travers le monde. Les membres de Team Jorge se vantent d'avoir participé au sabotage de plusieurs scrutins, dont notamment le premier référendum sur l'indépendance de la Catalogne organisé le 9 novembre 2014. Ils se proposent encore de "donner un coup de main sur le Kenya" où une élection présidentielle doit bientôt avoir lieu.

Les journalistes d'investigation ont pu rencontrer le responsable de cette officine, désignée donc sous le nom de "Team Jorge".

Décrit comme le maître d'œuvre de ces opérations de diffusion de ces "informations" distillées par l'agence sioniste de désinformation, il leur a affirmé, démonstration à l'appui, pouvoir créer automatiquement de faux comptes en ligne, générer automatiquement du contenu sur les réseaux sociaux ou pirater des emails ou des comptes Telegram, pour influencer des campagnes électorales notamment.

Il se fait aussi appeler "Michael", "Joyce Gamble" ou "Coral Jaime" et dispose de plusieurs adresses email et de numéros de téléphones dans différents pays mais se nomme en réalité Tal Hanan et est à la tête de deux sociétés opérant dans la sécurité et le renseignement : Sol Energy et Denoman.

Il est entre autres décrit comme un spécialiste des explosifs ayant servi dans les forces spéciales sionistes et comme ancien officier de liaison de Tsahal, l'armée sioniste, auprès du commandement des forces spéciales de la sixième flotte des Etats-Unis.

A. B.

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DU RAFFINAGE ET DE LA PÉTROCHIMIE

Arkab présente sa stratégie

PAR ABDELLAH B.

Le développement des filières du raffinage et de la pétrochimie est au centre de la stratégie du groupe public Sonatrach pour les années à venir, et ce, afin de permettre à l'Algérie de retrouver les niveaux de production des années 2000 où elle était un pays exportateur d'essence et de gasoil, avant de devenir importatrice depuis les années 2010 jusqu'à l'année dernière suite à la relance de la filière. En 2021, l'Algérie a déjà atteint l'objectif de l'autosuffisance en la matière et vise l'exportation à moyen terme.

Pour renforcer cette nouvelle stratégie entamée en 2020 par le groupe public en matière d'amélioration de la production natio-

nale, le gouvernement a statué hier sur les mesures à entreprendre pour accompagner cette dynamique, à l'occasion de sa réunion hebdomadaire lors de laquelle le ministère de l'Énergie

et des Mines a mis l'accent sur les efforts du secteur dans la valorisation des hydrocarbures.

Le premier responsable à la tête du secteur de l'énergie, Mohamed Arkab, affirme que



cette démarche constitue "un axe stratégique dans la diversification de l'économie nationale à travers notamment le développement du raffinage et la création d'une industrie pétrochimique, dont l'objectif escompté étant d'accroître les volumes des ressources des hydrocarbures sujets à la valorisation", lit-on dans le communiqué du Premier ministre sanctionnant cette rencontre.

En effet, la compagnie nationale des hydrocarbures consacre "20% de son budget global d'investissement" dans les cinq prochaines années au développement des "activités de raffinage, de GNL et de pétrochimie" pour une enveloppe financière qui s'élève à 7 milliards de dollars.

En fait, le développement de la production nationale en la matière exige une ouverture sur l'investissement étranger dans le secteur des hydrocarbures qui bénéficie ces dernières années d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics à travers l'introduction de nouvelles mesures dans la loi sur les hydrocarbures visant à la facilitation des conditions d'investissement sur le marché local.

"Dans ce cadre, la démarche préconisée est basée sur la captation de partenaires, la sélection des projets rentables et à forte valeur ajoutée pour le marché national et les avantages comparatifs offerts par l'environnement économique national", lit-on dans le communiqué.

A. B.

REZIG ENCENSE LA FILIÈRE DES PRODUITS COSMÉTIQUES

«2 millions \$ d'exportations vers 37 pays»

La filière des produits cosmétiques semble prendre à son avantage l'arrêt des importations qui a touché cette catégorie de produits.

PAR BRAHIM AZIEZ

DU COUP, les opérateurs nationaux ont saisi cette opportunité pour développer leur business et envisagent même d'aller à la conquête des marchés internationaux. C'est du moins l'avis du ministre du Commerce et des Exportations qui a inauguré, hier à la Safex, le salon des produits cosmétiques Cosmetica. Pour Kamel Rezig, le salon Cosmetica qui se tient durant 4 jours est là pour confirmer la bonne décision des pouvoirs publics de mettre un terme à l'importation des produits cosmétiques, mais aussi une occasion pour le consommateur algérien pour découvrir les produits cosmétiques algériens et constater de visu le niveau de qualité atteint par cette filière. Une qualité qui ne fait aucun doute, selon lui, se référant aux chiffres réalisés en un an et demi.

En effet, de pays importateur

de produits cosmétiques par excellence, l'Algérie passe à pays exportateur vers 37 pays.

«La filière atteindra son apogée dans 5 années»

"L'Algérie a exporté pour 2 millions de dollars de produits cosmétiques et autres maquillages, un an et demi après l'arrêt des importations de ces produits", a déclaré Rezig. Le ministre précisera que ces exportations qui sont le fait de 84 entreprises algériennes est loin de représenter le véritable potentiel de cette filière qui recense 3500 opérateurs.

Pour rappel, cette 1^{re} édition du salon international de l'industrie des cosmétiques, de la beauté, des produits capillaires, des parfums en Algérie (Cosmetica) se tient du 15 au 18 février 2023 au palais des expositions des Pins maritimes (Safex).

Près d'une centaine d'exposants issus de 11 pays y prennent



part, aux côtés des opérateurs nationaux qui auront à cœur de convaincre de nouveaux acheteurs étrangers, surtout que ce salon professionnel ambitionne de recevoir 10.000 visiteurs, dont des professionnels de l'industrie des produits cosmétiques, mais aussi des représentants de labels internationaux de toute la région qui recher-

chent des partenaires locaux pour une éventuelle implantation ou partenariat.

Kamel Rezig reste convaincu que "cette filière fera un autre bond cette année et atteindra son apogée dans 5 années, avec des chiffres que personne n'aurait imaginés".

B. A.

La cimenterie Gica à Batna a exporté pour près de 12 M\$ en 2022

La cimenterie Gica à Aïn Touta (wilaya de Batna) a exporté pour près de 12 millions de dollars de ciment en 2022, a annoncé hier son PDG. Le même responsable a expliqué que cette usine de Batna a exporté 360.000 t des 3 millions de tonnes exportées au total par le groupe Gica en 2022. Ces 3 millions de tonnes exportées vers les pays d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et d'Europe, ont rapporté au groupe un montant total estimé à 106 millions de dollars, est-il expliqué à l'occasion. Le même responsable a souligné que le complexe Gica, à travers sa filiale de la Cimenterie Aïn Touta et l'ensemble de ses cimenteries, vise à augmenter la quantité de ciment exportée conformément à la politique des pouvoirs publics visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures.

HAMID MOHAMMED BIN SALEM, SG DE LA FCCI

«L'Algérie est une destination intéressante pour les chefs d'entreprise émiratis»

PAR ABDELLAH B.

Les Émiratis sont à la recherche d'opportunités d'investissement et veulent renforcer leur présence sur le marché algérien, après les annonces des pouvoirs publics visant l'encouragement de l'investissement étranger en Algérie, dans le cadre de la nouvelle loi.

En effet, l'ouverture du marché algérien à l'investissement étranger attise les convoitises des hommes d'affaires émiratis qui veulent intégrer ce nouveau marché. Dans ce sens, Hamid Mohammed bin Salem, secrétaire général de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie des Émirats arabes unis (FCCI), était hier à la rencontre de l'ambassadeur d'Algérie aux Émirats, Khemissi Arif, au siège de la fédération, pour discuter de la coopération économique entre les EAU et l'Algérie.

Pour les Émiratis, "l'Algérie est une destination intéressante pour les chefs d'entreprise émiratis, soucieux de renforcer leur coopération avec leurs homologues algériens", affirme Mohammed bin Salem



dans une déclaration à l'agence de presse émiratie.

En fait, ces derniers temps, les hommes d'affaires de la région du Moyen-Orient affichent leur intention de se tourner vers l'Algérie pour mener des projets d'investissement dans différents secteurs d'activités : industrie pharmaceutique, agriculture, industrie, santé et autres... Des hommes d'affaires qataris, saoudiens, et émiratis sont de plus en plus attirés par les opportunités d'affaires qu'offre un marché algérien soucieux d'améliorer ses performances dans plusieurs domaines d'activités. Dans ce sens, les investissements directs étrangers ou en partenariat avec des hommes d'affaires algériens ont enregistré ces derniers temps une hausse significative, si on se réfère aux dernières déclarations

du directeur de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, en affirmant que 35 projets d'investissement étrangers ont été inscrits au niveau du guichet unique créé dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement dont 26 projets d'investissements directs étrangers.

A. B.

Près de 150 participants au Siph

Près de 150 participants prennent part à la 17^e édition du Salon international de la pharmacie en Algérie (Siph) qui a ouvert ses portes hier au Palais des expositions à Alger, sous le haut patronage du ministère de l'Industrie pharmaceutique et du ministère de la Santé. Cette manifestation se tient pendant quatre jours sous le slogan "Accès au marché, pour une stratégie d'optimisation" avec la participation importante de laboratoires nationaux, ainsi que des laboratoires étrangers et des startups innovantes, a indiqué le directeur de l'évènement, Yacine Louber, lors d'un point de presse en marge du salon. M. Louber a souligné l'importance du développement de la production locale pour assurer la souveraineté sanitaire du pays, rappelant que l'industrie nationale assure actuellement la couverture à hauteur de 70% des besoins nationaux en produits pharmaceutiques du pays. Pour sa part, le porte-parole du groupe pharmaceutique Sidal, Mustapha Kessassi, a noté l'orientation de l'Etat vers la production des médicaments à forte valeur ajoutée au profit de la santé des citoyens et la réduction de la facture d'importation, notamment à travers le début de la fabrication locale d'insuline.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le groupe saoudien Jamjoom Pharma veut investir en Algérie

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu l'ambassadeur du royaume d'Arabie saoudite, Abdullah bin Nasser Albussairy, accompagné d'une délégation du groupe pharmaceutique Jamjoom Pharma, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette audience, tenue mardi au siège du ministère, s'inscrit "dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Arabie saoudite", a ajouté la même source, précisant que la délégation du groupe Jamjoom Pharma a été conduite par Mahmoud Youssef Jamjoom, président du conseil d'administration.

Les discussions ont essentiellement porté sur les investissements directs étrangers futurs



que les laboratoires Jamjoom souhaitent réaliser en Algérie, a fait savoir le ministère.

Les entretiens ont porté également sur "les nombreuses opportunités d'affaires qui s'offrent aux investisseurs saoudiens en Algérie à la faveur de la nouvelle dynamique de réforme initiée par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires et booster l'investissement à travers la levée des entraves bureaucratiques et technique qui freinent les investissements dans le domaine de l'industrie pharmaceutique", a-t-on souligné de même source.

4600 AFFAIRES TRAITÉES EN 2022 CONTRE 2838 EN 2021

Cybercriminalité : les chiffres en hausse

En un mois et demi seulement, à savoir depuis le début de l'année en cours, "500 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées par le commandement de la gendarmerie nationale", a annoncé le commandant Farid Deramchia.

PAR ASSIA T.

SELON LUI, les infractions pénales sur internet "sont en augmentation". Durant l'année 2022, "4600 affaires" de ce genre ont été traitées, contre "2838 affaires en 2021". Ces chiffres enregistrés incluent différents types d'infractions. Il s'agit, a indiqué le commandant Deramchia sur les ondes de la radio Chaîne 1, de "l'extorsion, les menaces, la diffamation et l'atteinte aux libertés individuelles et à la vie privée par le biais des réseaux sociaux, ainsi que les délits de diffusion d'informations fausses et trompeuses, le piratage, le harcèlement électronique et la fraude". L'atteinte à la vie privée des personnes est la plus courante. "Entre 65% et 75% des affaires traitées concernent l'atteinte à la vie privée des gens", a

précisé le commandant Deramchia.

Dans cette optique, le commandant a tenu à mettre en garde contre le partage de contenus douteux. "En cas d'atteinte à une personne, l'auteur du partage est également impliqué dans le crime, même dans l'absence d'une telle intention, l'infraction existe", a-t-il fait remarquer, en ajoutant que "c'est à la justice de trancher sur le caractère criminel du partage".

Les enfants, eux, sont également confrontés aux risques d'internet. Une fois connecté, l'enfant "peut être contacté par toute personne, y compris des criminels. Il peut être exposé à des dangers qui constituent des menaces directes sur lui", a pointé le commandant Deramchia.

Il y a deux ans, précisément au cours de l'année 2021, "le



commandement de la gendarmerie nationale avait traité 200 affaires de cybercriminalité ayant pour cible ladite catégorie de la société", d'après le commandant Deramchia. En 2022, le chiffre a un peu diminué pour atteindre "193 affaires traitées".

Les moyens de lutte

Afin de faire face à ce phéno-

mène qui se répand de plus en plus dans la société au fil des années, la gendarmerie nationale a pris quelques mesures. Selon le commandant Deramchia, "un département de lutte contre la cybercriminalité a été créé, des enquêteurs spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication ont été également formés

en plus de la promulgation de plusieurs lois".

"Pour détecter les infractions à la législation nationale, des éléments spécialisés se chargent de la surveillance des réseaux sociaux", d'après l'invité de la Chaîne 1 qui cite également "l'intervention en cas de plaintes déposées".

A. T.

15 nouvelles lignes de transport à Alger

PAR ADEL C.

Dans le but de desservir les nouvelles cités dépourvues de transport en commun dans la capitale, la direction des transports de la wilaya d'Alger a annoncé la création de nouvelles lignes.

Parmi les communes concernées par cette décision figure Baraki. Ainsi, une ligne Baraki-Réghaïa en passant par la rocade Sud, RN 61 et la station Bouraâda sera ouverte. D'autres lieront Baraki à Douéra, à Birtouta en passant par Baba Ali et enfin à Saoula en passant par Baba Ali toujours.

Une ligne qui permettra aux citoyens de se rendre de Douéra à Boumati en passant par Baba Ali. Oued Ouchayah et Bourouba sera aussi lancée, tout comme une autre entre Aïn Bénian et Souidania en passant par Bouchaoui, El-Qaria et les Dunes. La ligne Douéra-Zéralda sera étendue et renforcée, précise un communiqué de la direction des transports d'Alger.

Souidania est aussi l'une



des communes qui bénéficieraient le plus de cette décision, puisque d'autres lignes seront opérationnelles et permettront aux habitants de cette localité de se rendre à El-Achour ou encore à Boumati et même à la gare routière de Kharrouba (via Saïd-Hamdine et Ruisseau).

A l'est de la capitale, plus précisément à El-Hamiz, une ligne sera ouverte vers Dar El-Beïda et une seconde vers hay Istanbul (commune de Bordj El-Kiffan). D'El-Kahla, ce sera aussi possible de se rendre à la station de train de Birtouta et vice-versa.

Enfin, de Saoula à Ben Aknoun, il y aura des bus qui assureront la liaison entre les deux stations en faisant différents arrêts, à commencer par la cité 1600-Logements de Sebbala, puis la cité des 300-Logements à Cosider, la cité El-Afak, Haouch Chaouch, Daboussi, Oued Romane et Aïn Allah.

Toutes les personnes intéressées pour assurer les déplacements des citoyens entre les points cités sont appelées à envoyer leurs dossiers à la direction des transports d'Alger par voie postale.

A. C.

La transsaharienne est «entrée dans sa dernière phase de réalisation»

La route transsaharienne, qui relie Alger à Lagos, "est entrée dans sa dernière phase de réalisation", a indiqué la Banque africaine de développement (BAD), qui revient sur l'état d'avancement des travaux au Niger. La route transsaharienne reliant l'Afrique du Nord à l'Afrique de l'Ouest "est entrée dans sa dernière phase de réalisation. Essentielle à l'avènement de la zone de libre-échange continentale africaine, elle est longue de 9400 km", précise la BAD dans une publication. La BAD rapporte à ce sujet les propos d'Albéric Houssou Olaya Cestmir, responsable du projet au Niger pour le groupe de la banque, qui s'est exprimé sur l'état d'avancement de la route transsaharienne au Niger. Selon lui, la construction de la route transsaharienne au Niger connaît "une bonne évolution" avec un aménagement de 1.890 km sur un linéaire total d'environ 1.950 km, soit 97%. Il a indiqué qu'à ce jour, sur le volet routier, il reste les travaux pour conforter la couche de base réalisée initialement et qui s'est dégradée à cause des intempéries.

Aussi, il est encore prévu des travaux de revêtement et de signalisation, avec l'achèvement de quelques volets du plan de gestion environnemental et social, comme l'équipement de forages et la fixation des dunes, poursuit-il. Interrogé sur la hausse du trafic routier et de la circulation des personnes

aux frontières algéro-nigériennes et tchado-nigériennes, il dira qu'"effectivement avec l'aménagement de la route à presque 100% et le bitumage à 60% couplé à la réouverture de la frontière algéro-nigérienne en 2021, on observe un regain d'intérêt de la part des populations et des transporteurs. Le temps de parcours a baissé et de nouvelles opportunités économiques s'offrent aux populations dans la zone d'influence du projet". "Nous avons également observé une augmentation du trafic à la frontière tchado-nigérienne, qui s'explique par le rôle de pays de transit que joue désormais le Niger pour l'approvisionnement du Tchad à partir de l'Algérie et du Nigeria", a-t-il ajouté. S'agissant des ouvrages connexes à édifier au profit des populations vivant dans la zone du projet, il a indiqué que ce projet est conçu de manière inclusive et intégrée, dans l'optique de renforcer la résilience des populations dans la zone du projet. "Les aménagements connexes représentent environ 20% de l'ensemble du projet et visent à contribuer à améliorer la vie de la population dans la zone du projet", a-t-il précisé. "La transsaharienne est l'un des principaux corridors transafricains défendus par la commission de l'Union africaine, comme l'épine dorsale du développement du continent", a-t-il conclu.

ALORS QUE DES TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 5 QUINTAUX DE KIF VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC ONT ÉTÉ MISES EN ÉCHEC

Arrestation de 47 narcotrafiquants

Des tentatives d'introduction de plus de cinq quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 47 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 8 au 14 février, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale.

"DANS la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 8 au 14 février 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, "des détachements combinés de l'ANP ont arrêté six éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que deux bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à l'issue d'une opération de fouille et de ratissage à M'sila".

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité



organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires,

47 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction des quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à cinq quintaux et 51 kilogrammes de kif traité, et saisi 93.284 comprimés psychotropes", ajoute le communiqué du MDN.

Djezzy publie ses 1^{ers} résultats financiers depuis son rachat

Dans un communiqué publié hier sur son site internet, l'opérateur de téléphonie mobile et de télécommunications Djezzy, a rendu public son bilan financier pour le troisième trimestre de l'année 2022. Ainsi, d'après la même source, la société a enregistré une nouvelle hausse de son chiffre d'affaires durant cette période. "Djezzy a réalisé un chiffre d'affaires de 23,7 milliards de dinars en augmentation annuelle de 2,6% par rapport à la même période en 2021. Djezzy a ainsi clos les neuf premiers mois de l'année 2022 avec un revenu de plus de 69,2 milliards de dinars, en croissance annuelle de 4,8%", rapporte la même source. Le DG par intérim, M. Mahieddine Allouche, a assuré que Djezzy

a poursuivi son rythme de croissance : "Nous venons de clôturer un troisième trimestre où le FNI-Fonds national d'investissement a repris la majorité des actions de l'entreprise et confié le management aux cadres algériens de Djezzy. Durant cette période, nous avons maintenu le cap de la croissance et augmenté notre base de clients alors que nous avons poursuivi un rythme d'investissements soutenu pour densifier la couverture de notre réseau et proposer à nos clients de nouvelles fonctionnalités", rapporte le communiqué de l'entreprise.

14,7 millions d'abonnés

Au cours du troisième trimestre,

Djezzy a investi 2,7 milliards de dinars, cumulant ainsi 10,03 milliards de dinars d'investissements depuis le début de l'année, soit une augmentation annuelle de 2,6%. "Ces investissements ont permis d'étendre la couverture 4G dont le taux national s'est établi à 76,7%, évoluant ainsi de près de 10 points d'année en année, ainsi que d'augmenter la capacité du réseau, répondant ainsi aux besoins toujours grandissants des clients en termes de connectivité internet", ajoute la même source. Par ailleurs, le nombre de clients abonnés chez Djezzy est passé à 14,7 millions de clients durant la même période, soit une hausse annuelle de 4,6% par rapport à la même période en 2021.

Algérie Télécom lance le Pack Idoom Fibre à 0 DA

Algérie Télécom lance, à partir d'aujourd'hui, et pendant un mois, une nouvelle promotion relative à l'acquisition du Pack Idoom Fibre à 0 DA, à partir de 15 Méga, a annoncé hier l'opérateur public dans un communiqué. La nouvelle promotion qui s'inscrit dans le cadre des Idoom Days, est conçue pour les nouveaux clients, éligibles à la technologie internet très haut débit FTTH (fibre jusqu'au domicile), ainsi que les clients qui basculeront de l'offre Idoom ADSL (Internet haut débit) vers Idoom fibre. Pour ce faire, les nouveaux clients Idoom Fibre pourront souscrire aux débits 15 Méga, 20 Méga, 50 Méga, 100 Méga, 200 Méga et 300 Méga à 0 DA et bénéficieront d'un Modem optique, de l'installation, ainsi que de 15 jours de connexion offerts. Les agences commerciales d'Algérie Télécom accueilleront, pendant les Idoom Days, tous les clients éligibles à cette offre, à travers l'ensemble du territoire national, afin de bénéficier de cette super promotion qui s'étalera sur 30 jours.

AGRICULTURE : PLUS DE 45.000 HA CONSACRÉS À LA CULTURE DES OLÉAGINEUX

L'Algérie envisage de consacrer plus de 45.000 ha à la culture des oléagineux (tourne sol et colza) durant la campagne agricole actuelle (2022-2023), a annoncé hier à Alger, un responsable du ministère de l'Agriculture et du développement rural. "Ces superficies devraient augmenter progressivement au fil des années avec un rendement escompté de 20 q/h", a affirmé Mohamed El Hadi Sakhri, directeur de la production et de la régulation des filières végétales, lors d'une rencontre de sensibilisation sur la culture du tournesol tenue à l'Institut technique des grandes cultures d'El Harrach (Alger). Se référant aux données du système d'information géographique (SIG), M. Sakhri a déclaré que le pays disposait d'une superficie globale de près de 700.000 ha utiles pour la culture du colza et plus de 600.000 ha pour le tournesol ce qui permettrait, selon lui, d'augmenter davantage les surfaces affectées aux cultures oléagineuses.

L'ONAB annonce une mesure au profit des aviculteurs dès la mi-mars

L'Office national des aliments du bétail (ONAB) a annoncé, hier, que les matières premières pour la production d'aliments pour volailles sera disponible à des prix compétitifs dès la mi-mars prochaine. Ceci, a précisé l'office, dans le but de réduire le coût de production dans cette filière.

Le chargé de communication de l'Office a expliqué que le maïs et le soja seront disponibles en abondance à partir du 15 mars prochain, ce qui permettra alors d'approvisionner les éleveurs à des prix compétitifs, ce qui se répercutera sur le prix de vente de la volaille aux consommateurs.

Ceci, parce que, a-t-il souligné, les matières premières fourragères constituent 70% du coût de la viande blanche. Dans ce sillage, le même responsable a rappelé que "la hausse vertigineuse des prix des matières premières sur les marchés mondiaux, a affecté les prix des aliments pour le bétail et la volaille". Concernant les critères pour que les éleveurs bénéficient de ces matières, M. Laleg a précisé que l'office compte lancer une plateforme à travers le site internet de l'Onab permettant aux éleveurs de s'y inscrire et d'exprimer leurs besoins en matières premières directement sans intermédiaires.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF
DAIRA DE TINDOUF
COMMUNE DE TINDOUF
N :/2023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au l'article 65 de décret n°15/247 du 16/09/2015 relatif au règlement des marches public .

Le président de l'APC de Tindouf déclare que l'avis d'Apple d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 11/2022 du 27/01/2022 concerne : rénovation réseaux d'assainissement a cite RAMADINE
Après les évaluation des offres est attribue provisoire comme suite :

N	Enterprise	Montant	Montant corrige	Note	Délai	Observation
01	Groupement SARL groupe SALMI et ETB Herouini laid	31.963.400.00 DA	31.963.400.00 DA	45	03 MOIS	Moins disant

Le soumissionnaire non retenus on le doit de formuler leur recoure dans les 10 jours qui suivent de publication de cet avis

Oran : ouverture de marchés de la Rahma durant le Ramadhan prochain

LES PRÉPARATIFS de l'ouverture des marchés de la Rahma à l'occasion du mois sacré du Ramadhan sont actuellement en cours au niveau de cinq wilayas de l'ouest du pays, a-t-on appris hier auprès de la direction régionale du commerce et de la promotion des exportations d'Oran. Le directeur régional du secteur qui chapeaute cinq wilayas de l'Ouest, Djillali Sebouai, a souligné que ces structures seront opérationnelles dans les daïras des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Aïn Témouchent et Tlemcen. La préparation de cette opération se déroule à "un rythme satisfaisant" au niveau des directions locales du commerce et de la promotion des exportations, a déclaré le même responsable. Il a ajouté qu'une coordination est en cours avec les collectivités locales pour désigner les structures devant accueillir ces mar-



chés, avec la possibilité d'ouvrir plusieurs au niveau des grandes daïras et selon la demande des citoyens et commerçants. Par ailleurs, des contacts sont en cours avec des gros-

istes, des importateurs et des agriculteurs pour commercialiser leurs marchandises et leurs produits à des prix à la portée des bourses des citoyens, a-t-on ajouté.

30 nouvelles exploitations agricoles raccordées au réseau d'énergie

Trente nouvelles exploitations agricoles ont été récemment raccordées au réseau d'énergie à travers la wilaya d'Oran portant à 270 le nombre d'exploitations ayant bénéficié de cette source depuis une année, a annoncé hier la direction de distribution d'Es-Sénia de Sonelgaz. La direction de

distribution a finalisé, au cours des dernières semaines, le raccordement de 30 nouvelles exploitations agricoles dans les localités de Sidi Benyebka, Boutlélis, Oued Tlélat, Marsa El-Hadjadj, Tafraoui et Es-Sénia, a précisé un communiqué de cette entreprise. L'opération vise à améliorer

les conditions d'alimentation en énergie des zones agricoles et le développement du secteur de l'agriculture, conformément aux engagements de l'entreprise à faciliter la mise en application des programmes de l'Etat, a-t-on souligné. Pas moins de 780 dossiers de demandes de raccorde-

ment d'exploitations agricoles ont été déposés au niveau de la direction locale des services agricoles pour être étudiés par la direction de distribution d'Es-Sénia de Sonelgaz, a ajouté le document, assurant que ce programme se poursuit jusqu'à la satisfaction de toutes les requêtes.

Blida : relogement de 50 familles à Mouzaïa

Les services de la daïra de Mouzaïa (ouest de Blida) ont procédé, dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, au relogement de 50 familles dans des logements décents, a-t-on appris hier auprès de ces services. 50 familles qui vivaient dans des logements précaires dans la région de Nhaoua relevant de la commune de Aïn Romana (ouest) ont été relogées dans des logements décents, a déclaré la cheffe de daïra, Rabéa Tebbal. Au terme de l'opération de relogement, les habitations précaires ont été démolies pour exploiter les assiettes foncières récupérées dans la réalisation de nouveaux projets de développement adaptés aux besoins

des habitants de cette région classée zone d'ombre, a-t-elle ajouté. Dans le cadre des démarches visant à assurer des logements décents aux habitants des bidonvilles, une autre opération est prévue en juillet prochain pour le relogement de 200 familles de la commune de Mouzaïa et 314 autres dans la commune de Chiffa, a fait savoir la responsable. Le wali de Blida, Ahmed Maabed, avait annoncé, la semaine dernière lors de l'inspection de projets de logements en cours de réalisation, le lancement de l'opération d'établissement des listes des bénéficiaires de logements, et ce dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire.

Médéa : appel à l'adhésion au dispositif d'approvisionnement en son

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Médéa a lancé un appel aux éleveurs pour l'adhésion au dispositif d'approvisionnement en son qui permet aux adhérents d'accéder aux quantités de son nécessaires à leurs élevages et à un prix administré qui n'impacte pas leur trésorerie, a-t-on appris hier auprès de cette institution. L'opération d'adhésion au dispositif mis en place dans le cadre des mesures de soutien aux filières lait et viandes rouges initiées par les pouvoirs publics, s'étalera du 15 février au 15 mars, a-t-on fait savoir de même source. Ce dispositif cible les éleveurs de bovins laitiers, de femelles d'ovins, de caprins et les producteurs d'aliments de bétail agréés, a précisé la DSA.

Le but de l'opération est d'établir une liste détaillée des éleveurs et des producteurs d'aliments de bétail éligibles

pour bénéficier de ce dispositif, a-t-on indiqué, ajoutant que celle-ci vise à combattre et à éliminer le phénomène de spéculation sur les produits destinés à l'alimentation animale. L'approvisionnement en son est réservé uniquement aux éleveurs ayant adhéré à l'opération de recensement et de suivi du cheptel, a-t-on noté, soulignant que les éleveurs sont invités dans le cadre de ce dispositif à procéder au renouvellement de leurs cartes d'agriculteurs au niveau de la chambre agricole et à la mise à jour de leurs fiches signalétiques pour éviter toute fraude. La DSA rappelle, en outre, que la priorité sera accordée aux éleveurs structurés au sein d'une coopérative dans le but de faciliter les procédures d'acquisition de son auprès des minoteries publiques ou privées et garantir le bon déroulement de l'opération d'approvisionnement.

Oum El-Bouaghi : trois classes pour autistes dans des écoles primaires

Trois classes destinées aux enfants autistes ont été ouvertes dans des établissements de l'enseignement primaire de la wilaya d'Oum El-Bouaghi au cours de la saison 2022-2023, a-t-on appris hier du directeur de l'action sociale et de solidarité (DASS), Farid Benhadda. Le même responsable a déclaré que ces classes consacrées aux enfants autistes, d'une capacité de 25 élèves, sont ouvertes dans les établissements primaires de Boughanem Mohamed (commune de Aïn El-Beïda), Ghetchoum Youcef (commune de Aïn M'lila) et Benferdi Brahim (commune de Souk Naâmane). Cette initiative a pour but de renforcer le nombre de

ces classes, dont quatre ont été ouvertes auparavant à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a-t-il fait savoir. L'enseignement de ces élèves atteints d'autisme est assuré par des cadres de la DASS, des pédagogues, des psychologues et des orthophonistes, selon un programme "adapté", a indiqué la même source. La même source a ajouté que le chef de l'exécutif local avait pris récemment la décision de faire bénéficier les enfants atteints de ce trouble, d'un accès gratuit aux piscines de la wilaya, afin de pratiquer la natation, qui est une méthode thérapeutique recommandée pour les autistes.



Bouira : plus de 800 foyers raccordés au réseau d'électricité

Plus de 800 foyers issus de 21 localités de la wilaya de Bouira ont été raccordés au réseau d'électricité durant le mois de janvier dernier, a-t-on appris hier auprès des services de la direction locale de Sonelgaz-distribution. Au total, 849 foyers répartis sur 21 localités de la wilaya qui ont été raccordés au réseau d'électricité en janvier écoulé, dans le cadre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment dans les zones enclavées, a précisé la responsable à la direction locale de Sonelgaz-distribution, Widad Benyoucef. Les 21 localités relèvent de 16 communes, à savoir Bouira, El-Adjiba, Ahnif, Aghbalou, Lakhdaria, Taghzout, Dirah, Bir Aghbalou, Taguedit, Ath Laâziz, Oued El-Berdi, El-Hachimia, Ath Laksar, Hadjra Zarga, Bouderbala et Boukram, a-t-elle relevé. Un réseau d'une longueur de 65 km a été réalisé pour raccorder les 849 foyers au

réseau d'électricité, pour un montant global de l'ordre de 226 millions de dinars, selon les détails communiqués par la même responsable. "Notre direction ne ménage aucun effort pour que les projets inscrits dans le cadre de la CGSCL soient réalisés dans les normes et dans les délais afin de pouvoir répondre aux besoins des citoyens en matière d'alimentation en énergie électrique et gazière à Bouira", a-t-elle assuré.

La même responsable a rappelé, entre autres, le raccordement de 5.700 foyers au réseau d'électricité durant le 1er trimestre 2021 à Bouira, où 228 exploitations agricoles ont également été alimentées en électricité depuis le début du programme en 2020. "Nos efforts ne se focalisent pas uniquement sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens, mais aussi sur l'accompagnement du développement agricole et économique dans la wilaya de Bouira", a souligné Mme Benyoucef.

BIKSRA : 30 MILLIONS DA POUR LE JARDIN LANDON

Une enveloppe financière de plus de 30 millions DA a été allouée pour la réhabilitation du jardin Landon, situé au chef-lieu de la wilaya de Biskra, ont rapporté hier les services de la wilaya.

L'opération de réhabilitation du jardin, qui sera lancée dans les prochains jours, portera sur un réaménagement des installations d'accueil, le renouvellement du couvert végétal et la rénovation du système d'arrosage, a-t-on indiqué. L'espace s'est dernièrement dégradé, en raison de la sécheresse. Le puits du jardin sera approfondi, et un autre sera éventuellement réalisé, a-t-on ajouté de même source, qui exclut l'utilisation d'un autre moyen d'arrosage.

Le remplacement du couvert végétal sera confié à la Conservation des forêts de la wilaya, ont précisé les services de la wilaya.

Le jardin Landon a été réalisé en 1866 sur une surface de 10 ha, il abrite une riche biodiversité avec des espèces sylvestres rares, une bibliothèque publique, une école de l'environnement et un étang avec une faune aquatique.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2^e JOURNÉE) Le CRB et la JSK en quête de confirmation

Les deux représentants algériens en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, le CR Belouizdad et la JS Kabylie, tenteront de confirmer leur bon début, en recevant respectivement les Tunisiens de l'ES Tunis et les Marocains du WA Casablanca, dans deux derbies maghrébins alléchants, à l'occasion de la 2^e journée, prévue vendredi et samedi.

LOGÉ DANS LE GROUPE D, le Chabab, auteur d'une retentissante victoire lors de la 1^{re} journée au Caire face aux Egyptiens du Zamalek (1-0), aura à cœur de rester sur la dynamique, et du coup s'emparer de la tête du classement. Les coéquipiers de Chouaïb Keddad, qualifiés mardi aux 1/16 de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens du MC El-Eulma (3-2, a.p), devront faire face à une coriace équipe de l'Espérance, leader du championnat tunisien et qui reste de surcroît sur une belle

série de neuf matchs sans défaite, toutes compétitions confondues. A l'instar du CRB, le club tunisois a également démarré du bon pied, en s'imposant aux forceps à domicile face aux Soudanais d'Al-Merreikh (1-0), grâce à un but inscrit dans le temps additionnel par le défenseur international algérien Mohamed Amine Tougaï.

De son côté, la JS Kabylie, 15^e au classement du championnat de Ligue 1 et premier relégable, espère reprendre confiance à travers cette

compétition continentale, pour amorcer son sauvetage. Sous la houlette de l'entraîneur Miloud Hamdi, arrivé à la fin de la phase aller, la JSK est en train de relever la tête et réhabiliter son image, en témoigne le point précieux décroché lors de la 1^{re} journée du groupe A, sur le terrain des Angolais de Petro Atlético (0-0). Les coéquipiers du capitaine Badreddine Souyad seront appelés à sortir le grand jeu pour battre le Wydad, où évolue le défenseur international algérien Hocine Benayada.



JS KABYLIE UNE PRIME COLOSSALE POUR BATTRE LE WAC

La JS Kabylie se prépare activement pour le match contre le Wydad de Casablanca, qui aura lieu ce vendredi au stade du 5-Juillet à 20h. En effet, l'objectif est de remporter la victoire pour gagner des points précieux dans le groupe A de la Ligue des champions africaine. Or l'entraîneur Miloud Hamdi est fortement contrarié à cause des effectifs réduits et des blessures d'Ould Hamou et Boukhenchouche qui ne participeront pas à cette rencontre. Cela l'obligera à faire des ajustements dans son effectif pour affronter le WAC. Aussi, pour motiver l'équipe, la direction du club a décidé d'offrir une prime de 40 millions de centimes si la JSK gagne ce match, en plus des 20 millions de centimes pour le match nul arraché en Angola devant Petro Luanda. Le Wydad de Casablanca, qui a connu une sortie inattendue du dernier Mondial des clubs et des résultats instables avec le nouvel entraîneur tunisien Mehdi Nafti, affrontera les Canaris sous une forte pression. Pour rappel, le Wydad est le détenteur du titre et doit le défendre. En raison de l'interdiction des compagnies aériennes marocaines de survoler l'espace aérien algérien, le WAC arrivera en Algérie via un vol indirect, en passant par la Tunisie. Il bénéficiera de deux séances d'entraînement avant le match de vendredi.

LIGUE 1 MC Oran : le wali insiste sur le départ des actionnaires

Un nouvel appel a été lancé par le wali d'Oran Saïd Sayoud à l'adresse des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MC Oran afin de se désister de leur quote-part dans ladite société au profit du club sportif amateur (CSA) pour surpasser la crise qui mine la formation de la capitale de l'Ouest. "Je profite de l'occasion pour lancer un nouvel appel aux actionnaires de la SSPA/MCO afin de se désister de leur quote-part dans la société au profit du CSA après avoir échoué à mener le club au bon port. Il est temps pour eux de partir afin de nous aider à trouver une issue favorable à la crise qui secoue le club", a déclaré le wali, mardi soir, en marge d'une visite de travail à Aïn Turk. Selon le même responsable, la SSPA/MCO est déjà en "situation de faillite", déplorant l'attitude des actionnaires "qui ont totalement abandonné le club ne manifestant aucune volonté de l'aider à sortir de la situation chaotique dans laquelle il se débat depuis un bon de temps". Un constat qu'il a encore fait lors d'une récente réunion à laquelle il a appelé les actionnaires concernés, mais que peu d'entre eux ont assisté, a encore regretté le chef de l'exécutif de la capitale de l'ouest du



pays. "Face à cette situation, poursuit-il, on a décidé, en tant qu'autorités locales, de prendre en charge le club dont l'équipe fanion a failli déclarer forfait pour le premier match de la phase retour du championnat de la Ligue 1 contre le RC Arba (victoire 2-1)". Le wali s'est, en outre, engagé à superviser de "très près" le processus de restructuration du MCO, informant au passage que la direction actuelle du CSA, que préside l'ancien gardien de but des Hamraoua, Bachir Sbaa, a saisi récemment la justice, pour enclencher les démarches juridiques d'usage afin de dissoudre la SSPA et entrer dans une période de transition, "du moment que les actionnaires concernés campent toujours sur leurs positions

de ne pas se désister de leurs quote-part dans le capital-social de la SSPA". Dans la foulée, Saïd Sayoud a assuré avoir versé deux primes de match aux joueurs, tout en promettant de leur payer, dans les prochains jours, deux arriérés de salaires. Il faut dire qu'en dépit de toutes les turbulences vécues par les Hamraoua, sans président depuis le départ de Youcef Djebbari à l'issue de la phase aller, ne sont désormais qu'à un seul point du podium. En effet, à l'issue de la 16^e journée, durant laquelle trois rencontres ont été reportées, la formation d'El-Bahia pointe à la cinquième place avec 25 points, distancée de trois unités par l'ES Sétif et le MC Alger, qui se partagent provisoirement la troisième place.

LIGUE 2 (CENTRE-OUEST - 18^e J)

NAHD - RCK reporté à mardi prochain

Le match NA Hussein Dey - RC Kouba pour le compte de la 18^e journée de la Ligue 2 de football amateur, prévu initialement vendredi (15h00) au stade 20-Août d'Alger, a été reporté au mardi 21 février, a indiqué hier la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Dans le communiqué publié sur son site officiel, la LNFA n'a pas précisé les raisons de ce report. Dans ce duel de mal-classés, le NA Hussein Dey (10^e, 19 pts) mise sur une troisième victoire de rang pour s'éloigner de la zone rouge, alors que le RC Kouba, premier non relégable avec 15 points, doit impérativement s'imposer après une série de cinq défaites consécutives, qui met le Raed dans une position inconfortable en vue du maintien en Ligue 2. Les autres rencontres de la 18^e journée du groupe Centre-Ouest sont programmées vendredi (15h00).

CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL D'ATHLÉTISME

Oued El-Alanda hôte de l'évènement les 3 et 4 mars

Le championnat national hivernal d'athlétisme se déroulera les 3 et 4 mars prochain à Oued El-Alanda, dans la wilaya d'El-Oued, a annoncé hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Une compétition labellisée au nom de Abdelkader Hammani et dont la participation sera ouverte uniquement aux seniors et aux moins de vingt ans (messieurs et dames) a précisé la même source. "Les athlètes de moins de 18 ans ne pourront s'engager que dans deux épreuves individuelles seulement. Dans le cas où ces deux épreuves sont des courses, une seule d'entre elle pourra dépasser 200 m", a détaillé la FAA dans un communiqué diffusé sur son site officiel.

LIGA ESPAGNOLE

Le Barça soupçonné par la justice de versements occultes

Le FC Barcelone, actuel leader de la Liga espagnole de football, fait l'objet d'une enquête de la justice espagnole qui soupçonne le club de versements occultes à la société d'un ancien arbitre espagnol pendant trois saisons, ont indiqué hier As et la Cadena Ser.

LE PARQUET a ouvert une enquête sur des versements effectués par le club catalan à une société détenue par José Maria Enriquez Negreira, ancien arbitre. Les investigations ont débuté à la suite d'un contrôle fiscal sur la taxation d'une somme de 1,4 million d'euros à la société Dasnil 95 entre 2016 et 2018, à une époque où Enriquez occupait le poste de vice-président du comité technique des arbitres (entre 1994 et 2018). Le FC Barcelone admet avoir fait appel aux services d'un consultant technique externe pour les "rapports liés à l'arbitrage" et souligne qu'il s'agit d'une "pratique courante". Cette somme se répartit en trois versements en 2016 (532.768,02 euros), 2017 (541.752 euros) et 2018 (318.200 euros), année du dernier paiement qui coïncide avec le départ du comité d'Enriquez Negreira. Josep Maria Bartomeu, ancien président jusqu'à sa démission à 2021, indique que la pratique était active à son arrivée et datait au moins depuis 2003. Enriquez Negreira a expliqué à la Cadena Ser qu'il n'avait jamais favorisé le Barça dans aucune décision ou nomination arbi-

trale et que son travail consistait à conseiller verbalement les Catalans. L'ancien arbitre assure avoir seulement recommandé au Barça comment ses joueurs devaient se comporter devant chaque arbitre. "Tout était neutre", s'est-il défendu devant l'agence des impôts. Il a également indiqué avoir travaillé exclusivement pour le FC Barcelone, ce que tend à prouver le chiffre d'affaires de son entreprise, proche des versements effectués par le Barça. Interrogé par des inspecteurs du fisc espagnol, l'ancien arbitre "n'a fourni aucun document prouvant qu'il a fourni un service au FC Barcelone", selon l'administration. Enriquez Negreira a assuré à la Cadena Ser qu'il n'y avait pas de documentation, car son travail consistait à conseiller verbalement le Barça. Javier, son fils et administrateur de la société, a confirmé avoir facturé des conseils oraux et soutient avoir remis des rapports spécifiques aux responsables du club. Ils ont tous les deux témoigné devant la justice, comme d'anciens cadres du Barça, qui ont assuré que les factures correspondaient à des rapports argumentés.

Laporta réagit aux lourdes accusations

Le Barça est accusé d'avoir payé 1,4 million d'euros à l'ancien vice-président du comité technique des arbitres entre 2016 et 2018. Sur le site officiel du Barça, Joan Laporta a tenu à réagir à la nouvelle et regrette le timing de cette dernière : "Le FC Barcelone avait par le passé contracté les services d'un consultant externe pour obtenir des rapports de joueurs des catégories inférieures du football espagnol et des conseils d'arbitrage.

C'est un service que d'autres clubs espagnols pratiquent également. La nouvelle surprend et ce n'est pas un hasard si elle sort maintenant. Toute interprétation tendancieuse qui insinue des choses qui ne le sont pas recevra une réponse proportionnelle du club, nous allons défendre l'honneur et les intérêts du FC Barcelone." De son côté, le comité technique des arbitres a également tenu à répondre dans des propos rapportés par Sport, affirmant que José Maria Enriquez Negreira ne faisait plus partie de l'instance depuis 2018.



Le CTA se tient à la disposition de la justice, dans une affaire qui pourrait ne pas en rester là : "Le CTA tient à préciser que M. Enriquez Negreira ne fait partie d'aucune structure fédérative depuis le changement de gouvernement opéré après les élections de 2018. L'organisation regrette les comportements susceptibles de violer l'éthique de la succession Le CTA se met à la disposition de la justice pour offrir sa collaboration maximale dans tout type d'information que ce comité peut fournir."

LIGUE DES CHAMPIONS PSG - BAYERN MUNICH

Le message de Neymar après la défaite

Une fois de plus, le PSG a déçu en Ligue des champions mardi soir et est tout proche d'une nouvelle sortie dès les huitièmes de finale. Battu un but à zéro à domicile par le Bayern Munich, il faudra donc renverser les Bavarois à l'Allianz Arena pour espérer voir les quarts de finale. Si Kylian Mbappé y croit dur comme fer, Neymar a aussi tenu à remobiliser les troupes. Grand artisan à l'époque de la remontée fantastique du Barça contre Paris en mars 2017, le Brésilien n'avait pas cessé d'y croire sur les réseaux sociaux. Et là encore, en français dans le texte, le natif de Mogi das Cruzes a écrit sur Instagram : "Allez PSG, tous ensemble" suivi de deux cœurs rouge et bleu. Il faudra montrer le même état d'esprit dans trois semaines !



MONDIAL DES CLUBS

L'Afrique aura 4 clubs en 2025

Mardi, le Conseil de la FIFA a approuvé plusieurs décisions importantes concernant l'avenir du football mondial. L'instance dirigeante du ballon rond a notamment donné des précisions sur le futur format de la Coupe du monde des clubs. En remplacement du format actuel, une édition à 32 participants doit avoir lieu pour la première fois en juin-juillet 2025 dans un pays à déterminer. La FIFA a également tranché concernant la répartition des places par continent. Sans

surprise, les clubs européens se taillent la part du lion avec 12 places et représenteront plus d'un tiers des participants à la compétition. Derrière, l'Amérique du Sud obtient 6 places et l'Afrique devra se contenter de 4 places, comme l'Asie et l'Amérique du Nord et centrale. Difficile de crier au scandale concernant l'Afrique tant les représentants du continent ont déçu au cours de la dernière décennie dans la compétition. Si le TP Mazembe en 2010 et le Raja Casablanca à

domicile en 2013 ont accompli l'exploit d'atteindre la finale, les champions d'Afrique successifs sont systématiquement passés à côté de leur sujet entre 2014 et 2019, se faisant à chaque fois éliminer dès leur entrée en lice. En terminant 3e en 2020 et en 2021 puis en atteignant de nouveau les demi-finales cette année au Maroc, Al Ahly a heureusement redonné le blason du continent et contribué à placer l'Afrique à égalité de la zone Concacaf et de l'Asie.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTITE FISCALE : 000234015003863

Avis de publication des résultats de présélection et invitation pour dépôt des offres techniques, prestations et des offres financières

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégation de service public et l'article 18 des cahier de charge.

La direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours national restreint N°001/2023 portant : Etude Et Suivi Pour La Réalisation D'un Hopital De 240 Lits A Ras El Oued, publié au bulletin officiel des marchés l'opérateur public et dans les quotidiens nationaux en date : 22/01/2023.

qu'après l'évaluation des dossiers de candidature les bureaux étude retenu comme le tableau suivant et inviter de présenter les offres techniques, dossier de prestations et les offres financières dans un délai de 30 jours à compter de la première publication de cette annonce:

N°	Bureau étude
01	Nacéri Salim
02	GROUPEMENT SANTE-TECH
03	SCPA ARCHIMAD Gérant mesri aissa
04	SCPA SCP-GIC Gérant Brahimi Ahemed
05	GROUPEMENT ARCH-NOUMIDIA Rebaiaia Mohamed Rida Et Bouacha Lahouari
06	GROUPEMENT INNOVARC Bouhouhou, Laraba et Tibourtine
07	SCP SEETA Belgacem Smail Et Benseddik Hassiba
08	Meglaoui raouf
09	Achouri lakhdar
10	Zaghdane Yacine
11	Ouada Aicha

Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat de la direction des équipements publics de la wilaya de bordj bou arreridj conformément des cahier de charge.

UNION AFRICAINE

Le Burkina, le Mali et la Guinée plaident pour la levée de leur suspension

LE BURKINA FASO, le Mali et la Guinée mèneront des plaidoyers pour la levée de leur suspension de l'Union africaine (UA) lors du 36e sommet organisé du 15 au 20 février à Addis-Abeba, en Ethiopie, a indiqué une source officielle à Ouagadougou.

La ministre burkinabè des Affaires étrangères, Olivia Rouamba, arrivée hier à Addis-Abeba, a déclaré dans un communiqué qu'elle et ses homologues de la République de Guinée et de la République du Mali "entendent, dans une démarche collective, mener des plaidoyers pour la levée de la suspension de leurs pays de l'UA".

C'est l'occasion d'exhorter les autres Etats africains ainsi que l'UA à plus d'enga-



gement et de soutien financier, technique et logistique à ces trois pays en transition, a indiqué la cheffe de la diplomatie burkinabè. Le Burkina Faso, le Mali et la Guinée, trois pays d'Afrique de l'Ouest, sont en transition politique après des prises de pouvoir par des militaires, obligeant la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'UA à

les suspendre de leurs instances.

Le 9 février, à l'issue d'un sommet des ministres des Affaires étrangères de ces trois pays dans la capitale burkinabè, il a été convenu "de mutualiser leurs efforts et d'entreprendre des initiatives communes pour la levée des mesures de suspension et autres restrictions" prises par la CEDEAO et l'UA.

Les détenus palestiniens entament des actions de «désobéissance»

Les détenus palestiniens dans les prisons sionistes ont entamé, hier, des actions de "désobéissance" en réponse aux mesures arbitraires visant à les harceler, selon une association. Selon un communiqué conjoint publié par le Club des prisonniers palestiniens et la Commission des affaires des prisonniers de l'Organisation de libération de la Palestine, les prisonniers ont prévu "des actions de désobéissance collectives" contre l'administration pénitentiaire, en réponse aux nouvelles restrictions.

Les deux organes concernés par les affaires des prisonniers palestiniens ont en outre précisé que ces mesures "dépendent de la position de l'administration pénitentiaire et des développements qui peuvent avoir lieu". Selon un autre communiqué publié mardi par le club, les démarches de désobéissance comprennent "le port de robes brunes imposées par l'administration pénitentiaire aux prisonniers (lors de leur transfert d'une prison à une autre), et cette étape signifie que les prisonniers sont

prêts à intensifier la confrontation". Elles (les démarches) consistent aussi à "entraîner le déroulement du soi-disant contrôle de sécurité", selon le club. Dans le même communiqué le Club des prisonniers palestiniens a déclaré que les contestataires ont choisi comme le slogan : "Vivre en liberté ou mourir en martyr". Selon la nouvelle procédure de l'occupation, "la période pendant laquelle les détenus peuvent se doucher sera réduite, de sorte que chaque section dispose d'une heure pendant la journée, ainsi que la réduction de la quantité d'eau".

Les organisations en charge du dossier des prisonniers, a mis en garde contre les "graves répercussions de cette procédure sur les détenus en termes d'hygiène et de propagation de maladies parmi eux". Fin janvier dernier, le nombre de prisonniers et détenus palestiniens dans les prisons sionistes atteignait "environ 4780, dont 29 femmes et environ 160 mineurs (de moins de 18 ans)", selon les institutions en charge du dossier des prisonniers.

USA, PRÉSIDENTIELLE 2024 L'ancienne ambassadrice auprès de l'ONU annonce sa candidature

L'ancienne ambassadrice américaine aux Nations unies, Nikki Haley, a annoncé mardi sa candidature à la présidence des Etats-Unis.

Mme Haley, également ancienne gouverneure de Caroline du Sud, est devenue la première personnalité républicaine à défier officiellement l'ancien président américain Donald Trump pour l'investiture du parti en 2024. "L'establishment de Washington nous a laissé tomber encore et encore", a affirmé Mme Haley, 51 ans, dans une vidéo annonçant sa candidature. D'autres républicains, dont l'ancien vice-président américain Mike Pence et le gouverneur de Floride Ron DeSantis, devraient lancer leur campagne pour 2024 dans les prochains mois. Le président américain Joe Biden, un démocrate, a quant à lui déjà indiqué avoir l'intention de se représenter.

Somalie : élimination de 200 terroristes Shebab

Plus de 200 terroristes du groupe Shebab ont été tués au cours d'une opération d'une semaine menée par l'armée nationale somalienne (ANS) et les forces régionales dans les régions du sud et du centre de la Somalie, ont annoncé, hier, des responsables. "La dernière attaque contre les éléments Shebab lié à Al-Qaïda a porté ses fruits, faisant de nombreuses victimes", a déclaré le ministre de l'Information, Daoud Aweis Jama, dans la capitale somalienne Mogadiscio. Il a indiqué que les troupes avaient intensifié leurs assauts contre les terroristes dans les zones situées dans les Etats de Galmudug, Hirshabelle, Somalie-du-Sud-Ouest et Jubaland. De nombreux éléments dudit groupe se sont rendus pendant l'opération, y compris un commandant et un expert en bombes, a ajouté M. Jama.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

CITE ADMINISTRATIF AIN T'BINET SETIF

Tél : 036.62.16.48 / NIF : 000219015002263

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE

DES CAPACITES MINIMALES N : 27/2023

- La direction des équipements publics lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

- PROJET : REALISATION D'UNE DEMI PENSION AU CEM BELMARI AHMD BAIDA BORDJ -PROGRAMME 2021-

- Les entreprises ou groupe d'entreprises possédant un certificat de qualification suivante peuvent participer dans l'appel d'offre :

01/ qualification en Bâtiment come activité principale catégorie trois (03) ou plus

*En cas de groupement le président qualification en Bâtiment come activité principale catégorie trois (03) ou plus

les membres qualification en Bâtiment come activité principale catégorie deux (02) ou

02/ *condition que les soumissionnaires « déjà réalisé un projet en Bâtiment similaire aux travaux objet de cahier des charge.

- Les dossiers de soumission sont à retirer auprès de la direction des équipements publics Sise Cité Administratif Ain Tbinet - Sétif-

Tel : (036) 62.16.48

- Les offres doivent comporter un « dossier de candidature » et une « offre technique » et une « offre financière » chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, cachetée et séparée indiquant le nom de la société et la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention un « dossier de candidature » ou une « offre technique » ou une « offre financière » selon le cas, les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET DU JUGEMENT DES OFFRES » +

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES MINIMALES N :/2023

+ SUJET DE L'APPEL D'OFFRE »

• A- la première dite dossier de candidature :

- Déclaration de candidature dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.

- Déclaration de probité dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.

- Déclaration du sous-traitant dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire

les statuts pour les sociétés.

- Copie de certificat de qualification en cours de validité.

- Bilans financiers des 03 dernières années d'exercice (2019-2020-2021)

- Références professionnelles dûment justifiées (attestation de bonne exécution content montant des projets similaire en construction, signée par le maître de l'ouvrage) direction publics.

- Liste des moyens humains à utiliser pour le projet justifiée par (Attestation d'affiliation au niveau CNAS

« MISE A JOUR » + Attestation de succès dans la spécialité (pour l'encadrement).

- Liste des moyens matériels fixe dûment justifiée par (Huissier justice ou rapport d'expert de l'année en cours) et pour le matériel roulant (Jointe des cartes grise et d'assurance en cours de validité).

Art 69 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics -les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix(10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

-Copie de Casier judiciaire moins de 03 mois en cours de validité.

-Extrait rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de 03 mois en cours de validité portant le mot Non inclus dans la carte nationale pour les auteurs d'infractions frauduleuses.

-Mise à jour (CASNOS - CACOBATH) en cours de validité.

- Copie de l'attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les personnes morales (SPA- SNC- SARL- EURL) année 2021

- Copie de Numéro Identification Fiscale (NIF).

- Copie de registre de commerce électronique.

• B- la seconde dite offre technique contenant:

- La déclaration à souscrire dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » signée et cachetée par le soumissionnaire.

- Agenda technique justificatif dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.

• C - la seconde dite offre financier contenant:

1. La lettre de soumission dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.

2. Le bordereau des prix unitaires « BPU » dûment remplis et signée et cachetée par le soumissionnaire.

3. Le devis qualificatif et estimatif dûment remplis et signée et cachetée par le soumissionnaire.

• La durée de préparation des offres est fixée de (15 jours) à partir de la 1^{ère} parution des journaux : national ou BOMOP).

• L'offre sera déposée au « secrétariat de service administration et moyenne » au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Sétif, sise : Cité Administratif ain Tbinet Sétif, au dernier jour de la durée de préparation

• des offres du (08 :00 H jusqu' à 14 :00 H), et l'ouverture des plis sera au même jour à 14 :00 h

si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres sera prorogé jusqu' au jour ouvrable suivant à

(08 :00 H jusqu' à 14 :00 H), et l'ouverture des plis sera au même jour à 14 :00 h.

• La validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres augmenté de (03 Mois).

• Le service contractant se réserve le droit de proroger le délai des préparations des offres pour motif ou circonstances exceptionnelles. -

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis

Les fourmis sont bien aptes à détecter les cancers

Avec un entraînement simple et court, elles peuvent reconnaître l'odeur des tumeurs dans l'urine. Beaucoup de temps sera nécessaire avant une éventuelle application en médecine.



PLUS FACILEMENT et rapidement prêtes à la tâche et pour un entraînement donc le coût est largement moindre, ces insectes pourraient être utilisés pour détecter les cancers chez l'homme comme le font certains chiens renifleurs. Ce n'est, certes, pas pour tout de suite mais une nouvelle étude publiée dans la revue *Proceedings of the Royal Society B* confirme leur potentiel.

Renifler l'odeur du cancer

Les cellules humaines comme celles de tous les animaux émettent des composés organiques volatils (COV) indétectables pour notre odorat, mais auxquelles d'autres animaux aux sens plus développés peuvent être sensibles. Quand certaines cellules deviennent cancéreuses, leur métabolisme se transforme et avec lui leur empreinte olfactive. Des recherches sont actuellement menées pour utiliser cette modification à des fins de détection précoce des tumeurs. Ce peut être en utilisant des chiens renifleurs mais également des appareils de mesure qui analysent l'haleine pour rechercher un cancer du poumon. Baptiste Piqueret, biologiste à l'Université Sorbonne Paris Nord, au moment de ces travaux, et

désormais à l'Institut Max Planck, a lui décidé de se confronter à la fourmi *Formica fusca* : "une espèce commune qui comme toutes les fourmis possède un sens de l'odorat particulièrement développé" explique-t-il.

En 2022, avec son équipe de l'Institut Curie et du CNRS, il publie une première étude dans la revue *iScience* prouvant que les fourmis pouvaient discriminer des cellules cancéreuses de cellules saines après une période d'entraînement associatif courte, de l'ordre de quelques dizaines de minutes. "L'entraînement est très simple, il suffit de déposer un peu de nourriture, en l'occurrence de l'eau sucrée, imprégnée de l'odeur voulue, celle de tumeurs humaines. Puis d'exposer ces fourmis à l'odeur de tumeur et à une autre. Si l'entraînement a marché, elles passeront plus de temps près de l'odeur apprise" résume-t-il. La même équipe revient en ce début d'année avec cette nouvelle étude réalisée sur des souris greffées avec des tumeurs humaines (cancer du sein) et dont l'urine a servi à l'entraînement des fourmis. Cette urine, les ana-

lyses chimiques le prouvent, présentent un profil olfactif altéré et les fourmis peuvent le repérer après seulement trois entraînements. Ce qui en fait de potentiels bio-détecteurs.

Encore des essais à mener

L'idée serait de les utiliser pour dépister des cancers à partir d'un simple échantillon d'urine pour un coût modéré qui permettrait d'élargir la population cible, par exemple les femmes de moins de 50 ans sans antécédents pour les cancers du sein. "Mais ce n'est vraiment pas pour tout de suite et de nombreux autres tests doivent être menés avant d'éventuellement aboutir à une pratique courante" prévient Baptiste Piqueret. C'est notamment le passage à l'humain qui pourrait poser problème, avec plus de variabilité dans l'odeur de l'urine liée aux déterminants personnels mais aussi au type de nourriture ou de boisson consommées. "Il faudra également évaluer le seuil de détection des cancers car dans cette étude, les souris sont greffées avec des tumeurs particulièrement volumineuses qui génèrent un profil olfactif bien différent des témoins", souligne le chercheur. Plusieurs années d'essais et de vérifications seront donc nécessaires avant de pouvoir envisager une application grand public avec ces fourmis noires qui pourraient constituer une alternative moins coûteuse et plus pratique aux chiens.

Les vapoteuses font aussi des dégâts dans l'ADN

Les e-cigarettes étaient autrefois présentées comme une alternative saine aux cigarettes. Pourtant, les conséquences à long terme du vapotage sur la santé sont largement inconnues. Une recherche compare pour la première fois les effets sur l'ADN du vapotage exclusif, du tabagisme exclusif et de leur non-consommation. "Pour la première fois, nous avons montré que plus les fumeurs utilisaient des e-cigarettes, et plus longtemps ils les utilisaient, plus les cellules buccales subissaient des dommages à l'ADN", a déclaré Ahmad Besaratinia, professeur de recherche en sciences de la population et de la santé publique à la Keck School of Medicine (Californie) et auteur principal d'une nouvelle étude. Publiée dans *Nicotine & Tobacco Research*, la recherche montre que parmi les personnes qui vapotent exclusivement, la fréquence de consommation et l'utilisation de certains dispositifs et arômes sont associées aux niveaux les plus élevés de dommages à l'ADN. "bonne santé" et les ont répartis en trois groupes : vapoteurs actuels (n'ayant jamais fumé de cigarette), fumeurs de cigarette actuels (n'ayant jamais vapoté) et personnes sans antécédents de tabagisme ou de vapotage. Des données comme la fréquence et la durée du tabagisme et vapotage ont été recueillies, ainsi qu'un échantillon de cellules épithéliales de la bouche de chaque participant. Les chercheurs ont ensuite testé les dommages causés à des gènes connus pour induire une agression du génome.

Résultat : les dommages causés à l'ADN sont aussi élevés chez les fumeurs que les vapoteurs, respectivement 2,6 fois et 2,2 fois plus que ceux des non-fumeurs. Les vapoteurs qui utilisaient des dosettes présentaient les niveaux les plus élevés de dommages à l'ADN. En ce qui concerne les arômes, les vapoteuses à saveur sucrée étaient liées aux niveaux les plus élevés de dommages, suivies des vapoteuses à saveur de menthe, menthol et de fruits.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 وزارة السكن و العمران و المدينة
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 DE LA WILAYA D'ALGER
 SERVICE DES MARCHES PUBLICS

مديرية التجهيزات العمومية
 لولاية الجزائر
 مصلحة الصفقات العمومية

NIF : 41402000016216

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 40 alinéa 02 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. La Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Alger informe les entreprises ayant participées à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 06/DEP/WA/2023 relatif à la réalisation des travaux de modernisation, d'extension de la couverture du stade 05 juillet 1962 que ce dernier est déclaré infructueux .

L'Algérie Aujourd'hui du 16 / 02 / 2023 ANEP 231 600 4130

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
 DAIRA DE SIDI NAAMANE
 COMMUNE DE SIDI NAAMANE
 NIF : 098426265024326

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

le président de l'assemblée populaire communal de sidi naamane porte a la connaissance des soumissionnaires ayant participé a l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 01/2023 L'APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRE DE L'ANNEE 2023

Avec de lavande rouge - blanche et œufs frais Annoncé à la date:09/02/2023
 Qu'a l'issue d'évaluation des offres techniques et financiers en date du 15/02/2023 Décision d'attribution temporaire comme suit :

N°	Nom et adresse des fournisseurs	L'offre technique	L'offre financière	Note	OBS
DES CANTINES SCOLAIRES DE L'ANNEE 2023 Avec de la viande rouge - blanche et œufs frais	HADJI ABDERREZAK Commerce ambul Viande poissons - fraction cherayetia - sidi naamane Médéa- 197526070026924	Offre correspondant pour le cahier des charges	MIN : 7.677.840.00 DA HTC MAX : 15.355.680.00 DA HTC 01 jours pour chaque commande	37.5/50	Qualifié et M-D

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Tout soumissionnaires en se rapprochant de bureau de la commune dans un délai de (03) jour à compter de la date de la première parution .

Les soumissionnaires qui conteste le choix opère peut introduire un recours auprès de la commission des recourt communal dans les (10)jours, qui suivent la date de publication du present AVIS dans les journaux nationaux .

L'Algérie Aujourd'hui du 16 / 02 / 2023 ANEP 231 600 4268

Oled Meta : des milliards de micro-lentilles pour améliorer la luminosité

POUR CETTE année 2023, LG Display commercialise une nouvelle technologie de dalles Oled baptisée Oled Meta.

Elle combine un filtre optique composé de milliards de micro-lentilles à des algorithmes spécifiques pour augmenter la luminosité maximale des téléviseurs et donc de produire une image HDR encore plus réaliste. La technologie Oled est bien différente de la technologie LCD (Liquid Crystal Display, ou écrans à cristaux liquides) utilisée depuis plusieurs décennies et encore présente dans de nombreux téléviseurs, même dans le haut de gamme. Le LCD est le fondement des écrans Mini-Led, par exemple. Les écrans Oled n'utilisent pas de système de rétroéclairage. Chaque pixel émet sa propre lumière, ce qui lui permet de descendre à un niveau de noir parfait, pour une précision d'affichage inégalée. Pour autant, les téléviseurs Oled ne délivrent pas une luminosité aussi élevée que celle des modèles LCD les plus haut de gamme, notamment les téléviseurs équipés d'un système de rétroéclairage Mini-Led, mais cela pourrait bien changer avec l'arrivée des nouvelles dalles Oled Meta, la troisième génération de dalles Oled, utilisant des milliards de micro-lentilles et des algorithmes spécifiques.

En 2013, les premiers téléviseurs Oled Full HD se contentaient d'un pic de luminosité d'environ 300 cd/m² (cf. test du LG 55EA980V) suffisant pour les contenus SDR. Il a fallu attendre 2017 pour voir les téléviseurs Oled dépasser un pic de luminosité de 700 cd/m² (cf. le test du LG 55C7V) et même 2022 pour voir les téléviseurs Oled venir taquiner les 1000 cd/m² avec l'utilisation des dalles Oled EX de LG Display couplées à un système de refroidissement.

Le téléviseur Oled LG 65G2 affiche ainsi un pic de luminosité de 998 cd/m². Seul Panasonic arrive à faire mieux en utilisant la même dalle puisque son téléviseur Panasonic TX-65LZ1500 affiche un pic de luminosité de 1101 cd/m². Il faut dire que le fabricant nippon est à l'origine du système de refroidissement par dissipation sur les téléviseurs Oled ; un système déjà présent sur le Panasonic GZ2000 en 2019,



dont le pic de luminosité atteignait 952 cd/m².

Le QD-Oled à la rescousse

En 2022, Samsung Display commercialise ses premières dalles QD-Oled (Quantum Dot Oled). Il s'agit d'une dalle Oled sur laquelle est appliqué un filtre à boîte quantique (Quantum Dot). Excitées par la lumière émise par les sous-pixels organiques bleus (Oled), ces boîtes quantiques affichent des couleurs rouges et vertes plus saturées, tout en améliorant l'efficacité énergétique. La différence avec la technologie Oled de LG Display se fait en réalité sur la saturation des couleurs. Les téléviseurs QD-Oled affichent des couleurs primaires rouges et vertes plus saturées, ce qui leur permet d'afficher 84 % des couleurs de l'espace colorimétrique Rec.2020, contre 75% pour les meilleurs téléviseurs équipés des dalles Oled fabriquées par LG Display. Ce gain ne sera pas visible sur tous les contenus. En effet, si le standard Ultra HD exploite bien l'espace colorimétrique Rec.2020, la plupart des films sont calibrés sur l'espace colorimétrique DCI-P3. Il n'y a que quelques films qui exploitent véritablement le Rec.2020. On peut citer le film d'animation Vice Versa de Pixar, Aquaman, The Greatest Showman ou encore la version remasterisée du Cinquième élément. Afin d'augmenter drastiquement la luminosité des dalles Oled, le fabricant LG Display a développé un système de micro-lentilles permettant d'optimiser la diffusion lumineuse, et surtout de réduire les pertes. La technologie est assez incroyable et difficile à imaginer puisque chaque pixel d'un modèle de 77 pouces est équipé de 5117 micro-lentilles pour un total de plus de 42 milliards de micro-lentilles. Les micro-lentilles sont appliquées en

utilisant un procédé de photolithographie. Un masque permet de limiter la réaction à l'emplacement précis des sous-pixels. On expose ensuite la dalle aux rayons puis on développe les matériaux. Vient ensuite la phase de décapage au plasma qui permet d'éliminer la couche du revêtement photosensible. Cette couche forme une cendre qui est aspirée à l'aide d'une pompe à vide. En pratique, le filtre MLA permet de réduire les pertes induites par les reflets internes. Sur l'illustration, on peut voir que la vitre principale renvoie une partie de la lumière à l'intérieur de la dalle. Sur la dalle Oled Meta, le filtre MLA empêche la lumière de revenir à l'intérieur en la reflétant vers l'extérieur. LG Display utilise également l'algorithme Meta Booster qui analyse précisément les informations relatives à la luminosité et effectue des ajustements dans chaque scène afin que l'Oled puisse afficher la luminosité maximale avec précision. Les premiers résultats sont prometteurs puisque la dalle Oled Meta a déjà livré ses premières mesures. Lors de la présentation de son téléviseur MZ2000, Panasonic a ainsi effectué des mesures en direct sur une fenêtre de 10% en mode Filmmaker et le pic de luminosité a été mesuré à 1466 cd/m².

Un pic de luminosité d'environ 1500 cd/m² représente une augmentation de luminosité de quasiment 50%, ce qui est clairement le plus important gain de luminosité observé entre deux générations de dalles Oled. Enfin, la dalle Oled Meta inaugure également un nouveau filtre antireflet Vanta Black réduisant les reflets d'environ 30%, ce qui devrait permettre aux téléviseurs équipés de cette dalle de venir taquiner les modèles QD-Oled, jusqu'à meilleurs sur le traitement des reflets.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SKIKDA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° .../2023
NIF-021013324071

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, relatif à l'opération "REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CAMP DE JEUNES A SKIKDA" en deux (02) lots distincts:

- **LOT 04 : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS + AMENAGEMENT EXTERIEUR**
- **LOT 06 : CLIMATISATION**

Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de Skikda, sise cité frères Saker Skikda. Seule sont autorisés à soumissionner, les candidats répondants aux conditions minimales suivantes :

- ✓ **Pour le lot 04:** les entreprises ayant la qualification 03 ou plus en **Bâtiment** ou **Travaux Publics** comme activité principale valide à la date d'ouverture des plis.
- ✓ **Pour le lot 06:** Destiné exclusivement aux micros entreprises selon l'article 87 du décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 ayant la qualification 01 ou plus en **Bâtiment**, et possédant les codes de climatisation

Conditions de participation et attribution

- Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots
- Les moyens humains et matériels sont spécifiques à chaque lot (par ordre croissant)
- L'évaluation sera faite lot par lot.
- L'offre doit comprendre : " une offre de candidature " - " une offre technique " et " une offre financière ".

Chaque offre doit contenir les pièces exigées ci-dessous et aux articles 07-08-09-11-12-13 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges. Les trois offres ainsi constituées, seront mises chacune dans des enveloppes séparées, portant la mention " offre de candidature " ou " offre technique " ou " offre financière ", ainsi que le nom, l'adresse du soumissionnaire et son numéro de Téléphone.

Les trois (03) offres ainsi constituées seront mises dans une enveloppe extérieure unique, anonyme et portant uniquement les mentions suivantes :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..../2023
"SUIVI, REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CAMP DE JEUNES A SKIKDA "
Lot n°.....
Intitulé du lot :.....
" A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et de jugement des offres"

Contenu de l'offre de candidature :

1. Une déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin, en cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.
2. Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin, en cas de groupement chaque membre doit présenter sa propre déclaration de probité
3. Statut de l'entreprise morale,
4. Tous documents permettant d'engager l'entreprise (délégation de signature du signataire de l'offre).
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
 - a) **Capacités professionnelles:** certificat de qualification et de classification en cours de validité à la date de soumission répondant à l'article 03 du présent cahier des charges.
 - b) **Capacités financières :**
 - les Bilans financiers des TROIS (03) dernières années dûment certifiés par le commissaire au compte ou visés par un comptable agréé par l'état.
 - Tout document justifiant la solvabilité vis-à-vis de la banque domiciliaire
 - c) **Capacités techniques :**
 - La liste globale du personnel de l'entreprise.
 - La liste globale des moyens matériels de l'entreprise " les micros entreprises ne sont pas concernées par ce document ".
 - les références professionnelles du soumissionnaire dans la réalisation de projets similaires (les attestations de bonne exécution, délivrées et signées par les maîtres d'ouvrages), portant le n° d'enregistrement le montant et la consistance physique des travaux
 - Ayant réalisé un projet similaire (VRD ou Construction) pour le lot 04
 - Ayant réalisé un projet similaire (Climatisation) pour le lot 06

Contenu de l'offre technique

1. Une déclaration à souscrire renseignée et signée avec soin, en cas de groupement, présenter une seule déclaration.
2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté ".
3. Un mémoire technique comprenant :
 - Le planning de réalisation prévisionnel.
 - La liste des moyens humains à mettre en œuvre sur le projet, appuyée obligatoirement par les diplômes, les attestations de travail et l'affiliation dans les services CNAS.
 - la liste des moyens matériels à mettre en œuvre sur le projet, dûment justifiés par carte grise ou récépissé de dépôt de carte grise ou carte de circulation en cours de validité pour le matériel roulant et l'assurance du matériel roulant demandé " les micros entreprises ne sont pas concernées par ce document ".
 - Facture d'achat pour le matériel non roulant, ou PV d'un expert agréé ou huissier de justice datant d'au moins d'une année à la date d'ouverture des offres " les micros entreprises ne sont pas concernées par ce document ".

L'offre Financière :

- La lettre de soumission renseignée et signée avec soin pour chaque lot.
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU), établi en hors taxes ; dûment rempli et signé.
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; dûment rempli et signé.
- La durée de la préparation des offres est de vingt et un (21) jours à partir de la date de la 1ère parution dans les journaux nationaux ou le BOMOP.
- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de la préparation des offres de 8H 00 à 12H00 et mentionné sur le cahier des charges.
 - La date d'ouverture des plis de candidature, technique et financier seront ouverts le même jour de dépôt des offres à 14h00 heures en présence des représentants des soumissionnaires qui sont invités à y assister.
 - Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
 - La séance d'ouverture des plis aura lieu au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Skikda, sise cité frères Saker Skikda.
 - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de cent quarante et un jours (141) jours compté à partir de la date d'ouverture des plis, correspondant à : durée de préparation des offres (21 jours) + trois (03) mois + 01 mois vu que le marché est un marché public.



TIZI OUZOU : LA 2^e ÉDITION DU CONCOURS DU CHANT CHAÂBI EN AVRIL

La finale de la 2^e édition du concours du chant chaâbi "Le talentueux" se tiendra le 14 avril prochain à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, a-t-on appris de l'association Ibturen, organisatrice de cette manifestation culturelle. Les inscriptions pour les candidats désireux d'y participer se déroulent en ligne tout au long de ce mois de février et une présélection aura lieu le 4 mars prochain, d'où sortiront 12 concu-

rents qui seront sélectionnés pour la demi-finale qui se tiendra le 31 du même mois. "Cinq finalistes seront alors retenus pour la soirée ramadhane du 14 avril où l'un d'eux succédera à Lounès Dali, lauréat de la première édition, qui avait enregistré un franc succès", a souligné Lyès Sadoukki, membre de l'association Ibturen. La 1^{re} édition de ce concours ouvert aux amateurs et jeunes artistes de 19 à 40 ans, et dont l'ob-

jectif est d'explorer leur talent dans ce genre musical, a été organisée la salle de cinéma L'Afrique de Larbâa Nath Irathen, au sud de la wilaya, en 2018. Organisé avec le concours de l'APW, de la direction locale de la culture et des arts et d'un établissement privé, le concours est doté de récompenses financières de 20.000 DA à 50 000 DA pour les 3 premiers lauréats.

ANT-MAN 3 : UNE AVENTURE MARVEL À LA STAR WARS



Ce n'est peut-être pas le plus imposant des super-héros Marvel, mais Ant-Man a aujourd'hui une place de choix au sein du MCU, débloquent notamment la situation dans Avengers : Endgame. Ça tombe bien, l'homme-fourmi revient aujourd'hui au cinéma avec Ant-Man et La Guêpe : Quantumania. Un nouvel opus plus ambitieux que jamais, qui vient à la fois lancer la phase 5 de l'Univers

Cinématographique Marvel, et installer ses prochains chapitres, avec la mise en avant de Cassie Lang (alias Stature) et du redoutable Kang le Conquérant. Que vaut ce "Ant-Man 3" ? Scott Lang, Hope Van Dyne - alias Ant-Man et la Guêpe - et leur fille Cassie se retrouvent plongés dans le Royaume Quantique, en compagnie de Hank Pym et Janet Van Dyne. Ils vont interagir avec d'étranges nouvelles créatures et se lancer dans une odyssée qui les poussera au-delà des limites de ce qu'ils pensaient être possible. Ils vont surtout faire face à Kang le Conquérant, dirigeant ambigu de ce nouveau monde. À son arrivée dans le MCU, peu de gens se doutaient qu'Ant-Man allait être un maillon essentiel de l'univers Marvel. Les deux premiers films (sortis en 2015 et 2018) étaient largement oubliables, et on pensait Scott Lang condamné à de minuscules aventures. Mais le héros incarné par Paul Rudd a finalement pris toute sa dimension dans ses dernières apparitions, et s'est révélé être une porte d'entrée vers le Royaume Quantique et les horizons du Multivers. Un potentiel qu'il embrasse aujourd'hui avec Ant-Man et la Guêpe : Quantumania.

John Wick 4 : la durée du film... un vrai record !

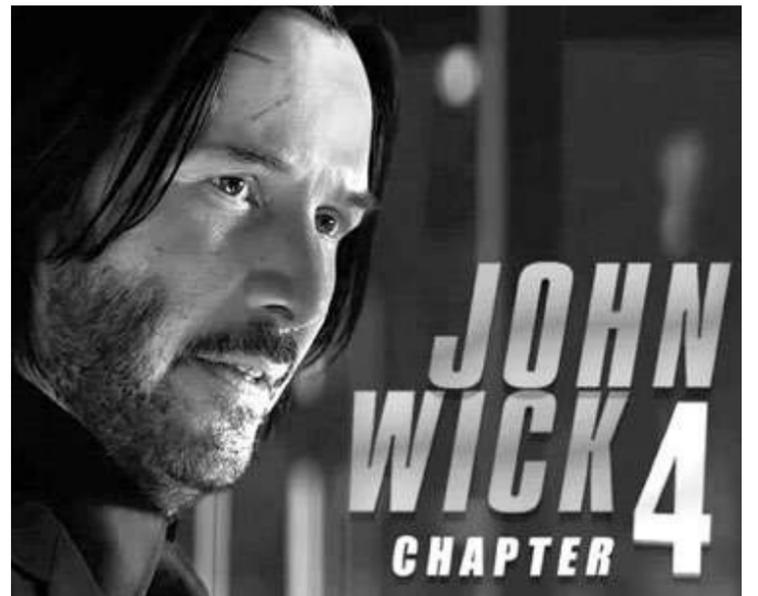
Le nouvel opus de la saga John Wick arrive le 22 mars dans les salles françaises, et on vient d'apprendre sa durée impressionnante.

PRÊT pour (presque) 3 heures de Keanu Reeves ? Alors que John Wick : Chapitre 4 est prévu dans les salles de cinéma le 22 mars prochain, la durée officielle du film a été dévoilée... et elle est plutôt massive. Dans ce nouvel opus, le temps joue contre John Wick, pourchassé par la crème des assassins du monde entier dans une course-poursuite qui va notamment l'amener à Paris. L'assassin va devoir lutter pour sa vie et tenter de vaincre pour de bon l'organisation criminelle connue sous le nom de la Grande Table.

Mais Keanu Reeves ne sera pas le seul pressé par le temps : les spectateurs vont avoir le droit à une grosse tranche d'action nerveuse avec ce nouveau film, puisque celui-ci annonce une durée impressionnante de 2 heures et 49 minutes, soit 169 minutes. Rien que

ça. De quoi exploser les records de la franchise. Le premier John Wick enregistrait une durée de 101 minutes, le deuxième film pointait à 122 minutes, quand le troisième opus était de 131 minutes. À ce niveau, John Wick : Chapitre 4 s'aligne davantage avec les récents blockbusters comme The Batman (2h55) et Avatar : La Voie de l'eau (3h12), qu'avec les précédents films de la série. Un nouveau chapitre qui propulse la saga d'action dans une toute autre dimension du spectacle.

À voir si cela se traduit sur l'écran. Outre Keanu Reeves, John Wick : Chapitre 4 verra le retour d'Ian McShane en Winston, de Lance Reddick en Charon et de Laurence Fishburne en Bowery King. Parmi les nouvelles têtes, Wick va notamment croiser le fer avec Donnie Yen (Ip Man) et Bill



Skarsgård (Ça). La franchise John Wick est l'un des jolis succès populaires de ces dernières années. Débutée en 2014, elle compte à ce jour 3 films aux budgets relativement modestes et a généré près de 600 millions de dollars au box-office mondial. Surtout, elle a réinstallé Keanu Reeves comme une figure importante du cinéma d'action

contemporain, lui qui avait un peu disparu des radars du genre après la trilogie Matrix des années 2000. En plus de potentiels John Wick 5 et 6, un spin-off intitulé Ballerina, avec Ana de Armas dans le rôle principal, est également prévu au cinéma pour 2023. John Wick : Chapitre 4 sort dans les salles françaises le 22 mars.

La bande-annonce des Trois Mousquetaires : moderne, épique et prometteuse

La bande-annonce du film événement "Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan" vient d'être dévoilée. Le long métrage de Martin Bourboulon d'après le roman d'Alexandre Dumas sort dans nos salles le 5 avril. Après le teaser dévoilé en décembre 2022, voici la bande-annonce du film événement Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan. Mis en scène par Martin Bourboulon à qui l'on doit Eiffel, cette nouvelle adaptation du célèbre roman d'Alexandre Dumas se compose de 2 parties distinctes : D'Artagnan en salles le 5 avril, et Milady, prévu dans nos cinémas le 13 décembre. Ce diptyque qui renouvelle le genre de cape et d'épée est porté par François Civil (D'Artagnan), Vincent Cassel (Athos), Romain Duris (Aramis), Pio Marmai (Porthos), Eva Green (Milady),



Louis Garrel (Louis XIII), Vicky Krieps (la reine Anne d'Autriche), Lyna Khoudri (Constance Bonacieux) et Éric Ruf (le cardinal de Richelieu). Tournés en France, ces films sont écrits par Alexandre de la Patellière et Matthieu Delaporte (Le Prénom). Ces der-

niers ont indiqué qu'il s'agit d'une relecture de l'œuvre Dumas qui a déjà été adaptée plus d'une trentaine de fois à l'écran. Le récit entraîne les spectateurs du Louvre au Palais de Buckingham, des bas-fonds de Paris au siège de La Rochelle. Dans un royaume divisé

par les guerres de religion et menacé d'invasion par l'Angleterre, une poignée d'hommes et de femmes vont croiser leurs épées et lier leur destin à celui de la France. Produits par Dimitri Rassam et Pathé, ces longs métrages dépoussièrent le genre afin d'offrir au public des films d'aventures français d'une grande ambition et non dénués d'humour. D'un budget de 72 millions d'euros, les films ont nécessité 9 mois de préparation, 8 mois de tournage et mobilisé une équipe de 300 personnes. Après Les Trois Mousquetaires, Dimitri Rassam, Pathé, Alexandre de la Patellière et Matthieu Delaporte adapteront un autre roman d'Alexandre Dumas : Le Comte de Monte-Cristo avec Pierre Niney dans le rôle-titre. Le DCU (Dumas Cinematic Universe) est lancé !

La 24^e heure

ARRESTATION D'UN INDIVIDU QUI MENAÇAIT DE FAIRE EXPLOSER L'AMBASSADE SAOUDIENNE À ALGER

Les services de sécurité ont interpellé hier tôt le matin un individu qui a menacé de commettre un attentat au siège de l'ambassade d'Arabie Saoudite à Alger, a-t-on appris auprès de ces services.

L'ambassade saoudienne a reçu un appel téléphonique à 3 heures du matin d'un individu qui menaçait de commettre un attentat en faisant exploser le siège de la représentation diplomatique, selon la même



source. Une fois alertés par les services de l'ambassade, les services de sécurité ont immédiatement lancé les investigations qui ont abouti à l'arrestation de cet individu en un temps record.

L'individu arrêté a été ensuite soumis à un contrôle et des examens psychiatriques, indique la même source, ajoutant qu'à l'issue de ce contrôle, cet individu sera déféré devant la justice.

RETOUR DES ÉLÉMENTS DE LA PROTECTION CIVILE DE TURQUIE

Une mission difficile et riche en émotions

PAR WAFIA SIFOUANE

PRÉSENTS sur place dès les premières heures après le terrible séisme qui a secoué la Turquie, les éléments de la protection civile algérienne, qui ont ébloui le monde de par leur bravoure et leur efficacité, sont de retour au pays. Accueillis en héros par le ministre de l'Intérieur Brahim Merad, les sauveteurs qui ont tout donné en Turquie étaient fortement touchés par cette expérience riche en émotions. Ayant réussi à retirer plus d'une centaine de dépouilles de sous les décombres et à sauver 13 personnes dont des enfants en bas âge, les éléments de la protection n'ont pas hésité à livrer aux médias certains témoignages reflétant la dangerosité mais aussi l'intensité de cette mission. "13 personnes ont été sauvées au total, mais ce qui nous a le plus marqué c'est le sauvetage des deux petits garçons coincés sous les décombres d'un immeuble", relate l'un des éléments de la protection civile. "Ils étaient relativement loin de nous sous un immeuble de quatre étages dont les premiers étages ont été complètement rasés. Même si le reste des étages paraissait relativement en bon état, l'immeuble était pen-



ché... Le risque était grand", explique-t-il en poursuivant : "Le sauvetage devait se faire à 1h du matin, mais vu la dangerosité de la situation et la découverte d'une personne coincée dans l'immeuble d'en face, nous avons reporté le sauvetage des petits aux premières heures de la matinée, soit à peu près 3 ou 4 heures après les avoir localisés. J'ai été vraiment ému, car le fait d'avoir reporté leur sauvetage m'a beaucoup peiné", raconte-t-il, l'air toujours aussi bouleversé par les images d'apocalypse qu'il a vues.

La vidéo filmant une opération

de sauvetage d'un petit garçon de deux ans avait beaucoup ému les Algériens cette semaine. On y voit un jeune élément de la protection civile prénommé Farès mettre sa vie en péril en tentant de retirer le petit de sous les décombres. On y retiendra surtout sa façon très attendrissante d'appeler le petit sinistré "mon fils" et les larmes qu'il a versées après avoir réussi. "Ça a été extrêmement difficile, nous avons sauvé de nombreuses personnes, mais le cas du petit garçon était vraiment spécial", relate Farès en retenant ses larmes difficilement. "Coincé sous

les décombres depuis plus de 8 heures, j'ai dû m'enfoncer dans un tunnel et prendre le risque de voir la dalle s'écrouler sur moi pour le faire sortir. En constatant la mort de sa maman et en voyant ses réactions, il m'était impossible de le laisser derrière moi alors que mes collègues me suppliaient de sortir. J'ai fait mon possible pour le retirer des décombres et heureusement le petit a été sauvé", raconte l'élément de la protection civile, devenu un véritable symbole du dévouement et de l'héroïsme de sa corporation.

W. S.

Sétif : saisie de près de 9.000 unités de comprimés psychotropes à Aïn Azel

Les services de la police judiciaire du 1er arrondissement urbain de la ville de Aïn Azel (sud de Sétif) ont saisi près de 9.000 unités de comprimés psychotropes et arrêté un individu impliqué dans cette affaire, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya.

Le responsable de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, le commissaire de police, Abdelouahab Aissani, a indiqué que l'opération a permis de mettre fin à l'activité d'une personne, au centre-ville de Aïn Azel avec la saisie de 8814 unités de substances psychotropes. L'opération a également permis la saisie d'un montant d'un million DA, considéré comme revenus de la vente des psychotropes, a encore ajouté le même responsable.

M. Aissani a révélé que l'intervention a été menée suite à l'exploitation des informations reçues par les services de cet arrondissement faisant état de l'activité d'une personne dans le trafic de stupéfiants à travers divers quartiers de Aïn Azel, en utilisant une moto.

COUPE D'ALGÉRIE L'USM Alger, un autre spécialiste éliminé

Dame Coupe a réservé encore une fois une grosse surprise ! Après le MC Alger, battu par le NC Magra sur le score de deux buts à zéro au stade Frères-Bouchelig, et l'ES Sétif, tombée à domicile contre la JS Saoura mardi, ce fut au tour d'un autre spécialiste de cette compétition de la quitter des les 1/32 de finale hier, et c'est de l'USM Alger qu'il s'agit. Les Rouge et Noir ont été piégés par l'IRB Maghnia. Les joueurs de cette équipe de troisième division se sont imposés chez eux et devant leurs supporters par les tirs au but après que la rencontre s'est achevée sur le score de deux buts partout, créant au passage un grand exploit. Rappelons que le MCA, l'ESS et l'USMA sont les clubs ayant gagné le plus ce trophée, chacune de ces équipes l'a décrochée à huit reprises. En sortant dès le premier tour, les Mouloudéens, Sétifiens et Usmistes laissent la voie libre à d'autres formations telles que le CR Belouizdad, la JS Kabylie ou encore la JS Saoura qui visent à aller le plus loin possible lors de cette édition.

A. C.

156 élèves victimes d'une intoxication alimentaire à Skikda

Plusieurs écoliers ont été victimes d'une intoxication alimentaire à Skikda. Selon des médias qui citent les services de la protection civile, il s'agit de 156 élèves d'une école primaire située dans la zone d'El-Djemala à Tamalous. Ces derniers ont été transférés à l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Quatre personnes ont été retenues, tandis que les autres ont quitté l'établissement hospitalier. Le repas consommé était, selon la même source, composé "d'haricots blancs et de yaourt".

Lamamra prend part au sommet du Nepad

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a pris part, en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au 40e sommet du comité d'orientation des chefs d'Etat de gouvernement du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), organisé hier en visioconférence, précise un communiqué du ministère.

M. Lamamra a mis en avant, dans son allocution lors des travaux du sommet, la priorité accordée par le président de la

République au développement de l'économie nationale et au renforcement de la complémentarité économique, aux plans régional et continental, précise la même source.

Le ministre a mis l'accent sur les "résultats positifs réalisés dans le cadre du programme de relance économique initié par le président Tebboune au niveau national ainsi que les efforts déployés par l'Algérie en vue de renforcer sa contribution à la concrétisation des objectifs de l'Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD - en promouvant ses projets structu-

rants et de développement". "M. Lamamra a également transmis les salutations du président de la République à son frère, le président rwandais, Paul Kagame pour sa gestion clairvoyante ainsi que sa présidence distinguée des travaux du comité d'orientation durant la période écoulée", saluant "le plébiscite du président de la République d'Egypte, Abdel Fattah al-Sissi, pour le remplacer à la tête de ce mécanisme continental important", lui réitérant le plein soutien de l'Algérie dans l'accomplissement de ses missions à la tête du NEPAD.